

RAPPORT FINANCIER
DU 1^{ER} SEMESTRE 2018



Sommaire

GÉNÉRALITÉS

Déclaration de la personne responsable du rapport 2

Structure du Groupe 3

RAPPORT D'ACTIVITÉ

1 Chiffres clés du 1^{er} semestre 2018 (1^{er} semestre 2017 pro forma IFRS 15) 5

2 Perspectives 2018 5

3 Activités du Groupe 7

3.1 Évolution des Programmes

3.2 Après-vente

4 Résultats consolidés ajustés du 1^{er} semestre 2018 10

4.1 Prises de commandes

4.2 Chiffre d'affaires

4.3 Carnet de commandes

4.4 Résultats

5 Structure financière 14

5.1 Trésorerie disponible

5.2 Bilan

6 Ressources humaines 15

7 Information des actionnaires 15

8 Transactions avec les parties liées 16

9 Facteurs et gestion des risques 16

10 Conclusion 16

COMPTES CONSOLIDÉS

Comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2018 21

Rapport des Commissaires aux comptes 60



Déclaration de la personne responsable du rapport

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes semestriels condensés contenus dans le présent rapport sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Groupe Dassault Aviation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau

fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

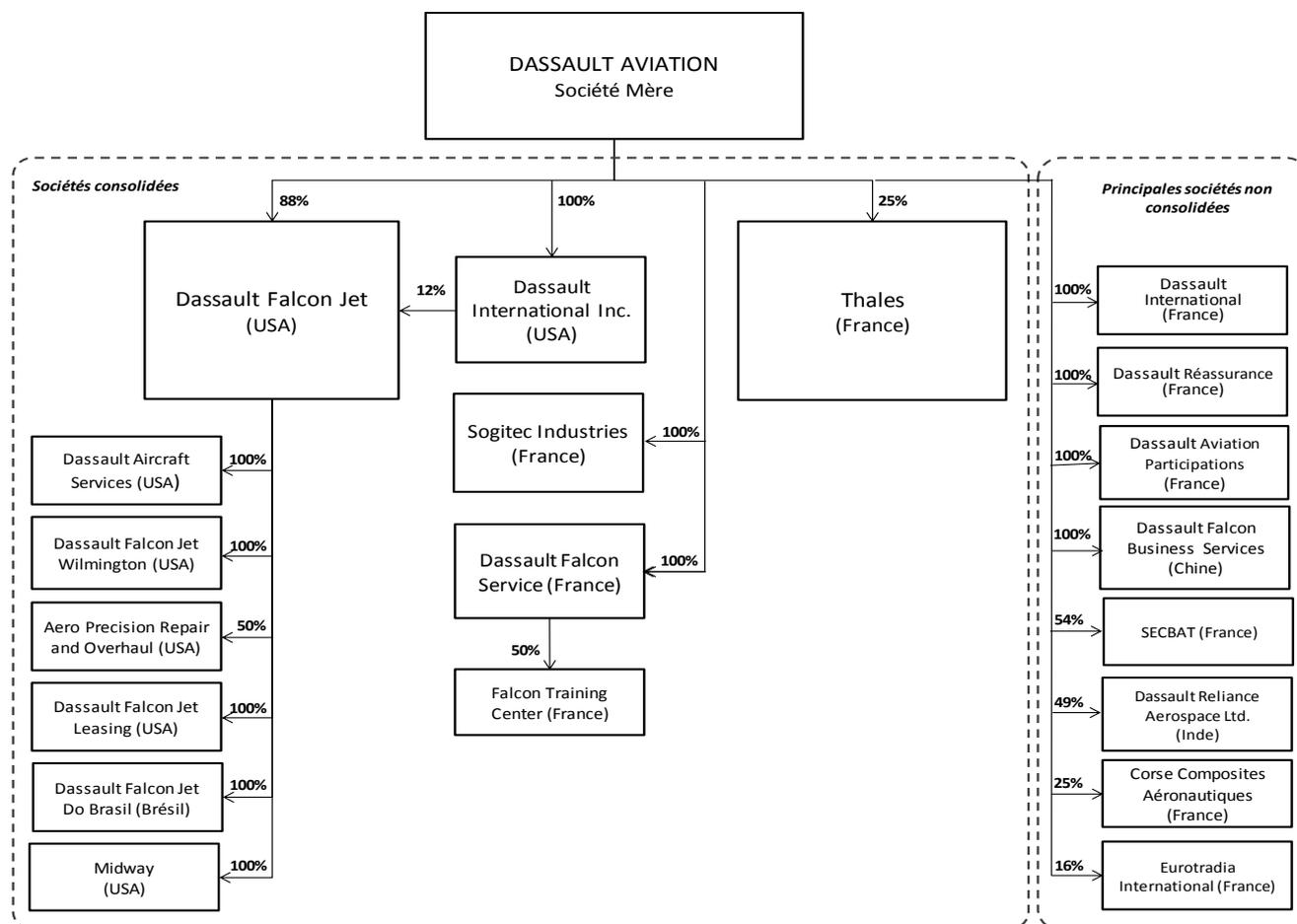
Paris, le 19 juillet 2018

Éric TRAPPIER
Président-Directeur Général



Structure du Groupe

Le groupe Dassault Aviation est un groupe international qui englobe la majeure partie de l'activité aéronautique du Groupe Industriel Marcel Dassault. Les principales sociétés du Groupe sont les suivantes :



La liste des entités consolidées est présentée en Élément 2 « Périmètre de consolidation » de l'Annexe aux comptes consolidés condensés.



Rapport d'activité du Groupe DASSAULT AVIATION

du 1^{er} semestre 2018

1. CHIFFRES CLÉS DU 1^{ER} SEMESTRE 2018 (1^{ER} SEMESTRE 2017 PRO FORMA IFRS 15)

	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017
Prises de commandes	2 807 millions d'euros 18 Falcon (<i>y.c. annulations des 5X et premières prises 6X</i>) 12 Rafale (Qatar)	1 415 millions d'euros 14 Falcon
Chiffre d'affaires <u>ajusté</u> (*)	1 709 millions d'euros 15 Falcon 2 Rafale (France)	2 068 millions d'euros 17 Falcon 4 Rafale (3 Égypte + 1 France)
	au 30 juin 2018	au 31 décembre 2017
Carnet de commandes	20 532 millions d'euros 55 Falcon (<i>aucun 5X</i>) 111 Rafale (82 Export + 29 France)	19 460 millions d'euros 52 Falcon (<i>y.c. 5X non annulés</i>) 101 Rafale (70 Export + 31 France)
	1^{er} semestre 2018	1^{er} semestre 2017
Résultat opérationnel <u>ajusté</u> (*)	111 M€	121 M€
Marge opérationnelle <u>ajustée</u> (*)	6,5% du chiffre d'affaires	5,9% du chiffre d'affaires
Recherche et Développement	143 M€ 8,4% du chiffre d'affaires	176 M€ 8,5% du chiffre d'affaires
Résultat Net <u>ajusté</u> (*)	186 M€	166 M€
Résultat Net <u>ajusté</u> (*)/action	22,4 €/action	20,2 €/action
Marge nette <u>ajustée</u> (*)	10,9% du chiffre d'affaires	8,0 % du chiffre d'affaires
	au 30 juin 2018	au 31 décembre 2017
Trésorerie disponible	5 029 millions d'euros	4 121 millions d'euros

N.B. : Dassault Aviation comptabilise l'intégralité des contrats Rafale Export (y compris les parts Thales et Safran), alors que pour les marchés français n'est enregistrée que la part Dassault Aviation.

Principaux agrégats en normes IFRS

Chiffre d'affaires consolidé (*)	1 720 millions d'euros	2 082 millions d'euros
Résultat opérationnel consolidé (*)	124 millions d'euros	112 millions d'euros
Résultat net consolidé (*)	125 millions d'euros	357 millions d'euros

(*) cf. tableau de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté en annexe

2. PERSPECTIVES 2018

Le Groupe confirme ses prévisions publiées le 8 mars 2018 soit la livraison de **40 Falcon**, de **12 Rafale** (3 à la France et 9 à l'Export) et un chiffre d'affaires 2018 proche de celui de 2017.

HOMMAGE À SERGE DASSAULT

Le Conseil d'Administration rend hommage à Serge Dassault qui nous a quittés le 28 mai dernier à l'âge de 93 ans.

Diplômé de Polytechnique et de l'École Nationale Supérieure de l'Aéronautique, Serge Dassault débute au bureau d'études de la Société en 1951 sous la direction d'Henri Deplante avant de prendre la responsabilité des essais en vol.

À ce titre, il a notamment supervisé la mise au point de nombreux avions comme les Super Mystère B2, les Mirage III, Etendard et Mirage IV.

Nommé ensuite Directeur des exportations militaires, il mène les négociations qui aboutissent à l'achat du Mirage III par la Suisse et l'Australie. Il lance également la campagne de vente des Mystères 20 aux États-Unis.

Après son passage à la Société Électronique Marcel Dassault, devenue Électronique Serge Dassault, il devient P-DG de la Société de la fin 1986 jusqu'en avril 2000.

Durant cette période et sous son autorité, notre entreprise a pu déployer des stratégies de long terme et de grande ampleur, cohérentes avec les cycles longs qui sont ceux de nos produits.

Son caractère, c'était la ténacité, la force de travail, l'esprit de conquête.

Sa passion, c'était l'aéronautique.

Enfin, il a su prévoir et organiser sa succession avec la relève assurée par Charles Edelstenne, nommé à la tête de la GIMD avec l'accord de tous ses enfants.

3. ACTIVITÉS DU GROUPE

3.1 Évolution des Programmes

Programmes Falcon

Le 1^{er} semestre 2018 a été marqué par :

- la prise de commandes de 18 Falcon, comprenant les annulations de Falcon 5X et les premières prises de commandes de Falcon 6X, la vente d'un 5^{ème} Falcon 2000 de SURveillance MARitime aux garde-côtes japonais, et la vente d'un Falcon 2000LX converti en avion banc d'essais au centre de recherche aérospatiale allemand (DLR),
- la livraison de 15 Falcon,
- le 28 février 2018, le lancement officiel et le début de la commercialisation du Falcon 6X. Le programme se déroule de manière nominale, avec la sélection des principaux partenaires et la mise en place des plateaux de conception à Saint-Cloud et Mérignac.
Ce nouvel avion aura une distance franchissable de 5 500 NM, un confort inégalé avec une largeur de cabine de 2,7 m pour un volume de 52,2 m³. Ce biréacteur sera équipé de moteurs Pratt & Whitney PWC 812D et atteindra une vitesse maximum de Mach 0.9,
- la fin des essais en vol en vue de la certification des gains opérationnels apportés par le système Falcon Eye pour le Falcon 8X,
- l'annonce du nouveau service Falcon Connect, solution intégrée de gestion des communications et échanges de données entre l'avion et les réseaux terrestres. Ce service sera disponible sur avions neufs et en retrofit dès début 2019,
- dans le domaine des avions de mission, la décision de l'État Français, le 28 février 2018, de choisir le Falcon de mission Épicure pour porter la « Capacité Universelle de Guerre Électronique » (CUGE), afin de remplacer, à partir de 2025, les deux TRANSALL C-160 Gabriel actuellement en service,
- la poursuite des spécifications pour le futur Falcon.

Programmes Défense

Rafale

Au 1^{er} semestre 2018, le programme Rafale a été marqué par :

- l'entrée en vigueur de l'option pour 12 Rafale supplémentaires pour le Qatar suite à la réception du 1^{er} acompte le 27 mars 2018,
- la livraison de 2 Rafale à la France, ce qui porte le total des Rafale livrés à la France à 151 sur les 180 commandés,
- la livraison du 9^{ème} Rafale Marine rétrofité du standard F1 au standard F3,
- la poursuite des travaux de développement du standard F3-R,
- le début des études préparatoires au développement du standard F4,

Rapport d'activité du **Groupe DASSAULT AVIATION**

du 1^{er} semestre 2018

- la poursuite de l'exécution des contrats Rafale pour l'Égypte, le Qatar et l'Inde,
- la formation des pilotes et la mise en place du support pour le Qatar, préalable au démarrage des livraisons des 1^{ers} avions,
- la poursuite d'actions de promotion et de prospection export du Rafale.

Mirage 2000

Concernant les Mirage 2000, il convient de noter, au 1^{er} semestre 2018 :

- la poursuite des travaux de rénovation du Mirage 2000D français,
- les discussions avec les Forces Armées des Émirats Arabes Unis suite à leur annonce de leur intention de moderniser leur flotte de Mirage 2000-9.

Avions de PATrouille MARitime et de SURveillance MARitime

Au-delà de la prise de commande d'un 5^{ème} Falcon 2000 SURMAR par les garde-côtes japonais et du choix par l'État français du Falcon de mission Épicure, le 1^{er} semestre 2018 a été marqué par :

- la poursuite des essais d'intégration système et les essais en vol de la rénovation du système de combat de l'ATL2,
- la poursuite des travaux de développement sur les Falcon 2000 SURMAR des garde-côtes japonais,
- la poursuite des travaux d'adjonction d'une capacité de largage de chaînes SAR (Search And Rescue) sur la flotte des Falcon 50 SURMAR de la Marine Nationale.

Drones

Concernant les drones, le 1^{er} semestre 2018 a été marqué par :

- la notification par la DGA d'un nouveau marché d'études et d'essais en vol de discrétion sur la période 2018-2020 sur nEURON, et par conséquent, la préparation du démonstrateur pour la campagne d'essais en vol 2018,
- la fin de l'étude de faisabilité du programme de démonstration UCAS (Unmanned Combat Air System), avec nos partenaires français et britanniques, suite à la décision du gouvernement britannique de ne pas poursuivre dans ce projet de démonstration,
- la poursuite, avec nos partenaires Airbus Defence and Space et Leonardo, de la construction du projet de drone MALE RPAS (Medium Altitude Long Endurance Remotely Piloted Aircraft System) avec des technologies européennes. Le jalon intermédiaire « System Requirements Review » a été franchi le 29 janvier 2018, et une maquette échelle 1 de l'avion a été dévoilée le 26 avril 2018 lors du salon ILA de Berlin. L'Allemagne est pays leader et Airbus leader industriel. La finalisation de l' « Invitation To Tender » par l'OCCAR (Organisme Conjoint de Coopération en matière d'Armement) est maintenant attendue pour le 2^{ème} semestre 2018,
- suite aux déclarations communes en juillet 2017 entre la France et l'Allemagne (le Président et la Chancelière), les deux pays ont signé une lettre d'intention en juin 2018 pour lancer le projet de système de combat aérien du futur (SCAF) consistant à créer, autour d'un avion de combat, un système



de combat agrégeant des plateformes pilotées (avion de chasse de la génération future, ravitailleurs, Awacs) et des drones : la France a été désignée nation leader. En parallèle, Dassault Aviation et Airbus Defense and Space ont signé un accord entérinant le leadership de Dassault Aviation comme architecte de l'avion de combat (ILA Berlin en avril 2018).

Nous devons dorénavant définir la feuille de route qui doit débiter par des études. Notre objectif est d'obtenir le lancement d'un démonstrateur,

- après la notification de la tranche ferme du Plan d'Études Amont « Man Machine Teaming » en 2017 (définition et maquettage des concepts de la relation Homme Système dans le futur système de combat) les premières études ont été engagées au 1^{er} semestre 2018.

Inde

Les besoins de l'Inde d'avions de combat sont importants (Request For Information portant sur 110 avions pour l'Armée de l'Air, et 57 appareils pour l'aéronautique navale) ; la réussite du « Make in India » est une priorité.

Dans ce cadre, les activités aéronautiques civile et militaire de la Joint-Venture Dassault Reliance Aerospace Limited (JV DRAL), créée en 2017, doivent contribuer à remplir nos obligations d'offsets prévues au contrat signé pour la fourniture de 36 Rafale, à préparer le futur pour atteindre nos objectifs commerciaux avec l'Inde, et à améliorer notre compétitivité en fabriquant des pièces de Falcon 2000 en Inde.

Les opérations industrielles de la JV DRAL ont été lancées en avril 2018 en présence de Loïk Segalen, Directeur Général Délégué de Dassault Aviation et de Suresh Kakani, Vice Chairman & Managing Director de l'autorité de tutelle pour le développement de la zone franche où est implantée la JV DRAL.

La montée en puissance sera progressive selon un plan industriel jalonné permettant de s'assurer des performances de la JV DRAL à chaque étape du transfert.

Nous avons par ailleurs lancé la construction des infrastructures initiales et démarré le recrutement et la formation des personnels indiens. Les premiers sous-ensembles de Falcon 2000 devraient sortir de production en 2018.

À l'occasion de la tenue d'un Comité de Direction de Dassault Aviation à New Delhi en avril 2018, les Directeurs et Directeurs Généraux de la Société ont pu se rendre en Inde pour constater les développements de la JV DRAL et réaffirmer l'engagement de Dassault Aviation dans le « Make in India ».

La visite du GIFAS en Inde, menée par Éric Trappier, Président du GIFAS, a également permis à une large délégation d'industriels français de se rendre à Nagpur pour échanger avec l'équipe dirigeante de la JV DRAL et favoriser le développement de partenariats entre les « Supply Chains » indiennes et françaises. Nous avons par ailleurs poursuivi la mise en place d'une filière de production en Inde avec notamment l'implémentation d'une « Supply Chain » locale concernant les pylônes, les bidons, les pièces primaires et l'engineering.

3.2 Après-vente

Après-vente civil :

Concernant l'après-vente Falcon, au 1^{er} semestre 2018, nous avons :

- continué l'extension de notre réseau avec l'agrément d'une nouvelle station-service au Canada (Toronto),

Rapport d'activité du **Groupe DASSAULT AVIATION**

du 1^{er} semestre 2018

- commercialisé de nouveaux services et solutions techniques pour la flotte dont la connectivité haut débit (Ka pour F900, Ku et 4G pour 7X),
- mis en place un support spécifique pour la Coupe du Monde de football en Russie et les Jeux Olympiques d'hiver en Corée,
- organisé 8 séminaires « Maintenance and Operations », ayant rassemblé plus de 750 opérateurs Falcon, soit plus de 1 200 personnes avec les partenaires.

Après-vente militaire :

En ce qui concerne l'après-vente militaire, nous avons :

- poursuivi le soutien des Rafale en service livrés à la France et à l'Égypte,
- continué la réalisation des Grandes Visites ou des visites périodiques de Mirage 2000 et AlphaJet au Qatar, et des Mirage 2000-9 aux Émirats Arabes Unis,
- soutenu les Mirage 2000 des forces armées françaises et étrangères.

À noter, en juin 2018, le retrait de service opérationnel du Mirage 2000N après 30 années dans les forces françaises.

4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS AJUSTÉS DU 1^{ER} SEMESTRE 2018

4.1 Prises de commandes

Les **prises de commandes** du 1^{er} semestre 2018 sont de **2 807 millions d'euros** contre 1 415 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15). La part des prises de commandes à **l'export** est de **92%**.

L'évolution des prises de commandes est la suivante, en **millions d'euros** :

	Défense		Falcon	Total	% Export
	France	Export			
1 ^{er} Semestre 2017	221	172	1 022	1 415	83%
	28%		72%		
1^{er} Semestre 2018	231	1 354	1 222	2 807	92%
	56%		44%		

Les prises de commandes sont constituées intégralement de commandes fermes.



Programmes Falcon

Au cours du 1^{er} semestre 2018, **18 commandes de Falcon**, y compris les annulations de Falcon 5X et les premières prises de commandes de Falcon 6X, ont été enregistrées, contre 14 au 1^{er} semestre 2017.

Les prises de commandes Falcon représentent **1 222 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2018 contre 1 022 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15). Cette hausse résulte de l'augmentation du nombre de prises de commandes d'avions neufs.

Programmes Défense

Les prises de commandes Défense s'élèvent à **1 585 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2018 contre 393 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15).

La hausse des prises de commandes Défense Export, **1 354 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2018 contre 172 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15), s'explique principalement par l'entrée en vigueur de la levée d'option par le Qatar portant sur 12 Rafale.

4.2 Chiffre d'affaires

Le **chiffre d'affaires consolidé ajusté** du 1^{er} semestre 2018 est de **1 709 millions d'euros** contre 2 068 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15). La part du chiffre d'affaires à **l'export** est de **80%** au 1^{er} semestre 2018.

L'évolution du chiffre d'affaires est la suivante, en **millions d'euros** :

	Défense		Falcon	Total	% Export
	France	Export			
1 ^{er} Semestre 2017	226	693	1 149	2 068	86%
	44%		56%		
1^{er} Semestre 2018	288	234	1 187	1 709	80%
	31%		69%		

Rapport d'activité du **Groupe DASSAULT AVIATION**

du 1^{er} semestre 2018

Programmes Falcon

15 Falcon ont été livrés au 1^{er} semestre 2018 contre 17 au 1^{er} semestre 2017.

Le chiffre d'affaires Falcon du 1^{er} semestre 2018 s'élève à **1 187 millions d'euros** contre 1 149 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15).

Programmes Défense

2 Rafale ont été livrés à la France au cours du 1^{er} semestre 2018 contre 3 Rafale à l'Égypte et 1 Rafale à la France au 1^{er} semestre 2017.

Le **chiffre d'affaires Défense** s'élève au 1^{er} semestre 2018 à **522 millions d'euros** contre 919 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15).

Le « book to bill » (ratio prises de commandes / chiffre d'affaires) est de 1,64 au 1^{er} semestre 2018.

4.3 Carnet de commandes

Le carnet de commandes consolidé au 30 juin 2018 est de **20 532 millions d'euros** contre 19 460 millions d'euros au 31 décembre 2017 (pro forma norme IFRS 15). La hausse s'explique principalement par l'entrée en vigueur de la levée de l'option par le Qatar pour 12 Rafale.

Le carnet de commandes Falcon s'élève à **2 466 millions d'euros** contre 2 457 millions d'euros au 31 décembre 2017 (pro forma norme IFRS 15). Il inclut en particulier **55 Falcon** et ne comprend plus aucun Falcon 5X (contre 52 au 31 décembre 2017, y compris des Falcon 5X non annulés).

Le carnet de commandes Défense France s'élève à **2 982 millions d'euros** contre 3 039 millions d'euros au 31 décembre 2017 (pro forma norme IFRS 15). Il comprend en particulier **29 Rafale** (contre 31 au 31 décembre 2017).

Le carnet de commandes Défense Export s'élève à **15 084 millions d'euros** contre 13 964 millions d'euros au 31 décembre 2017 (pro forma norme IFRS 15). Il comprend notamment **10 Rafale Égypte, 36 Rafale Qatar** et **36 Rafale Inde** (contre 10 Rafale Égypte, 24 Rafale Qatar et 36 Rafale Inde au 31 décembre 2017).

4.4 Résultats

Impacts de l'application de la norme IFRS 15

Les comptes du 1^{er} semestre 2017 ont été retraités suite à l'application de la norme IFRS 15 traitant de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

L'impact le plus matériel induit par l'application de cette norme est la prise en compte d'une composante de financement lorsque celle-ci est significative, afin de refléter « un prix de vente au comptant » de la prestation fournie. Une composante de financement existe dès lors qu'il y a, pour un contrat donné, un décalage significatif entre le moment où sont perçus les encaissements et le moment où est reconnu le chiffre d'affaires.



Le chiffre d'affaires futur et donc le résultat opérationnel futur, des contrats concernés, seront augmentés de cette composante de financement, en contrepartie d'une charge financière comptabilisée sur la durée du contrat.

Ci-dessous les impacts IFRS 15 sur le résultat net ajusté du 1^{er} semestre 2017 :

<i>en millions d'euros</i>	S1 2017 Ajusté Publié	Impact IFRS 15	S1 2017 Ajusté Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 050	18	2 068
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	123	-2	121
<i>Marge opérationnelle</i>	6,0%		5,9%
RÉSULTAT FINANCIER	16	-34	-18
THALES et autres sociétés mises en équivalence	106	-9	97
IMPÔTS	-46	12	-34
RÉSULTAT NET	199	-33	166
<i>Marge nette</i>	9,7%		8,0%

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel ajusté du 1^{er} semestre 2018 est de **111 millions d'euros** contre 121 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15).

La marge opérationnelle s'établit à **6,5%** contre 5,9% au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15). Cette hausse s'explique notamment par l'amélioration du taux de couverture de 1,19 €/€ contre 1,23 €/€.

Résultat financier

Le résultat financier ajusté du 1^{er} semestre 2018 est de **-38 millions d'euros** contre -18 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15). Ce résultat financier négatif est la conséquence de la composante de financement comptabilisée au titre des contrats Rafale.

Résultat net

Le résultat net ajusté du 1^{er} semestre 2018 est de **186 millions d'euros** contre 166 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15). La contribution de Thales dans le résultat net du Groupe est de 132 millions d'euros, contre 95 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017.

La marge nette ajustée s'établit à **10,9%** au 1^{er} semestre 2018 contre 8,0% au 1^{er} semestre 2017 (pro forma norme IFRS 15).

5. STRUCTURE FINANCIÈRE

5.1 Trésorerie disponible

Le groupe utilise un indicateur propre appelé « Trésorerie disponible » défini en annexe.

La trésorerie disponible du Groupe s'élève à **5 029 millions d'euros** au 30 juin 2018 contre 4 121 millions d'euros au 31 décembre 2017, en hausse de 908 millions d'euros principalement en raison de la réception d'acomptes Rafale Export partiellement compensée par la hausse des stocks et en-cours Rafale Export.

5.2 Bilan

À noter que les retraitements bilanciaux liés aux normes IFRS 9 et 15 sont détaillés dans les annexes des comptes consolidés.

Le total des capitaux propres s'établit à **3 819 millions d'euros** au 30 juin 2018 contre 3 721 millions d'euros au 31 décembre 2017. Cette hausse s'explique principalement par le résultat net consolidé IFRS de la période.

Les emprunts et dettes financières s'établissent à 1 046 millions d'euros au 30 juin 2018 contre 1 095 millions d'euros au 31 décembre 2017. Ils comprennent les emprunts souscrits par le Groupe en 2014 et 2015 qui s'élèvent, au 30 juin 2018, à 925 millions d'euros (25 millions d'euros ont été remboursés au 1^{er} semestre 2018) ainsi que la participation des salariés placée en compte courant bloqué.

Les stocks et en-cours ont augmenté de 334 millions d'euros et s'établissent à 3 806 millions d'euros au 30 juin 2018. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des en-cours Rafale Export.

Les avances et acomptes reçus sur commandes nets des avances et acomptes versés augmentent de 1 204 millions d'euros au 30 juin 2018 en raison principalement des acomptes reçus dans le cadre des contrats Rafale Export.

La valeur de marché des instruments financiers dérivés s'établit à 70 millions d'euros au 30 juin 2018 contre 161 millions d'euros au 31 décembre 2017. Cette baisse est liée à la variation de la parité €/€\$ entre le 30 juin 2018 et le 31 décembre 2017 (1,17 €/€\$ contre 1,20 €/€\$).



6. RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs du Groupe sont de 11 397 personnes au 30 juin 2018 contre 11 398 personnes au 31 décembre 2017.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a examiné le Rapport annuel sur l'égalité professionnelle et salariale, qui ne laisse apparaître aucune disparité significative.

7. INFORMATION DES ACTIONNAIRES

Afin de permettre à la Société d'intervenir à tout moment sur ses propres actions, l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 a approuvé la mise en place d'un nouveau programme de rachat d'actions. Celui-ci permet d'acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du capital de la Société à un prix maximum de 1 700 euros par action pour une durée de 18 mois à compter du 24 mai 2018. Ce programme est entré en vigueur le 19 juillet 2018.

L'Assemblée Générale du 24 mai 2018 a, par ailleurs, décidé d'offrir aux actionnaires la possibilité d'opter pour un paiement en actions de tout ou partie du dividende auquel ils avaient droit au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Du fait du choix de l'option par certains actionnaires pour le paiement du dividende en actions, le Président-Directeur Général a constaté le 22 juin 2018 la création de 36 782 actions nouvelles. Le capital de la Société a ainsi été porté de 66 495 368 euros à 66 789 624 euros. Ces opérations ont pris effet le 27 juin 2018.

Structure du capital

Au 30 juin 2018, le capital social de la Société s'élève à 66 789 624 euros. Il est divisé en 8 348 703 actions d'une valeur nominale de 8 euros chacune. Elles sont cotées sur le Marché réglementé « Euronext Paris » - Compartiment A - Code ISIN (International Securities Identification Numbers) : FR0000121725. Elles sont éligibles au Service à Règlement Différé (SRD).

Au 30 juin 2018, l'actionnariat de Dassault Aviation est le suivant :

Actionnaires	Nombre d'actions	%	Droits de vote exerçables	%
GIMD	5 196 076	62,2	10 314 316	76,8
Flottant	2 289 624	27,4	2 293 195	17,1
Airbus	825 828	9,9	825 828	6,1
Dassault Aviation	37 175	0,5		
TOTAL	8 348 703	100,0	13 433 339	100,0

Il est rappelé qu'en application de la législation, les actions inscrites en compte nominatif depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double depuis le 3 avril 2016.

8. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les parties liées au 30 juin 2018 sont identiques à celles identifiées au 31 décembre 2017 et les transactions intervenues au cours du semestre sont de même nature.

9. FACTEURS ET GESTION DES RISQUES

Les principaux risques et incertitudes décrits dans le rapport annuel 2017 n'ont pas connu d'évolution majeure. Le point 2 du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017 publié dans le rapport financier annuel 2017 ne nécessite donc pas de mise à jour au-delà du respect de l'objectif d'entrée en service du Falcon 6X en 2022 qui est un élément clé de la réussite du programme. Les engagements de la « Supply Chain » sont en cours (le contrat avec le motoriste a été signé au premier semestre).

10. CONCLUSION

Le contexte économique mondial du 1^{er} semestre 2018, a été marqué par les vives tensions commerciales entre les États unis et la Chine et entre les États-Unis et l'Europe, la remise en cause par les États-Unis de l'accord avec l'Iran, les conflits au Moyen-Orient et l'instabilité en Europe avec notamment le Brexit, la volatilité du dollar et des cours de pétrole en hausse.

Par ailleurs, la Loi de Programmation Militaire 2019-2025 française a été discutée et votée au 1^{er} semestre 2018, le partenariat franco-allemand dans le domaine de la Défense affirmé et le Fonds Européen de la défense lancé par l'Union Européenne.

La tendance positive sur le marché de l'aviation d'affaires s'est confirmée, avec une reprise en Amérique du Nord et en zone Asie-Pacifique pour les avions neufs (malgré la persistance de la pression concurrentielle) et une baisse du stock des avions d'occasion disponibles à la vente (mais à des prix bas).

Dans ce contexte, Dassault Aviation doit relever quatre défis structurants : s'implanter en Inde, préparer le Système de combat aérien du futur (SCAF), développer le Falcon 6X, amplifier la transformation de la Société.

Nous devons faire du « make in India » une priorité avec des objectifs ambitieux : obtenir de nouvelles commandes Rafale, gagner de la compétitivité dans le domaine de l'aviation d'affaires, multiplier les projets dans la haute technologie.

Nous sommes également pleinement engagés dans le SCAF qui vise à créer, autour d'un avion de combat, un système de combat en réseau agrégeant des drones et des appareils de surveillance. Nous commençons à développer cet avion, avec Airbus, dans le cadre d'une coopération franco-allemande.

La mise en place de la plateforme d'ingénierie collaborative 3DEXPERIENCE™ de Dassault Systèmes, sera une des solutions pour répondre aux enjeux futurs dans le cadre de notre plan de transformation « Piloter notre Avenir ».

Nous confirmons les objectifs pour l'année 2018 tels que listés lors de la publication annuelle en mars 2018 soit :

- obtenir la qualification du standard F3-R,
- contractualiser le standard F4 du Rafale,
- signer avec la France la commande CUGE concernant les Falcon de mission Épicure,



- participer à l'élaboration de l'offre en vue d'un contrat lançant le programme MALE fin 2018,
- poursuivre les développements et les essais du nEUROn (tranche complémentaire),
- lancer des études technico-opérationnelles pour définir la feuille de route sur l'aviation de combat du futur,
- signer la modernisation des Mirage 2000-9 aux Émirats Arabes Unis,
- poursuivre la prospection et la vente de Falcon et de Rafale,
- exécuter les contrats Falcon et Rafale en respectant les objectifs de qualité, délais et coûts,
- continuer nos efforts dans le soutien, facteur de fidélisation de nos clients,
- développer le Falcon 6X,
- développer le futur Falcon (phase A),
- faire du démarrage de la filière industrielle « Make in India » un succès dès la production des premières pièces,
- s'assurer du bon déroulement du Plan de Transformation,

Nous confirmons également nos prévisions 2018 de livrer 40 Falcon, 12 Rafale (9 Export et 3 France), et un Chiffre d'affaires 2018 proche de celui de 2017.

Le Conseil d'Administration exprime ses remerciements à l'ensemble du personnel pour son implication pour relever les défis de la Société, sa rigueur, ses compétences, sa volonté dans la transformation de l'entreprise, afin de faire perdurer nos programmes dans l'excellence et la qualité.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'activité du **Groupe DASSAULT AVIATION**

du 1^{er} semestre 2018

ANNEXE

Communication financière

La norme IFRS 8 « secteurs opérationnels » requiert la présentation de l'information sectorielle selon des critères de gestion interne.

L'activité du Groupe Dassault Aviation relève entièrement du domaine aéronautique. Le reporting interne fait au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué, utilisé pour la stratégie et les prises de décisions, ne présente pas d'analyse de la performance, au sens de la norme IFRS 8, à un niveau inférieur à ce domaine.

Définition des indicateurs alternatifs de performance

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité, le Groupe présente un compte de résultat ajusté des éléments suivants :

- du résultat de change associé à l'exercice des instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture au sens des normes IFRS. Ce résultat, présenté en résultat financier dans les comptes consolidés, est reclassé en chiffre d'affaires et donc en résultat opérationnel au sein du compte de résultat ajusté,
- de la valorisation des instruments dérivés de change non éligibles à la comptabilité de couverture, en neutralisant la variation de juste valeur de ces instruments (le Groupe considérant que le résultat de couverture ne doit impacter le résultat que lors de l'échéance des flux commerciaux), à l'exception des dérivés affectés à la couverture des positions bilancielle dont la variation de juste valeur est présentée en résultat opérationnel,
- de l'amortissement de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) de Thales,
- des ajustements pratiqués par Thales dans sa communication financière.

Le Groupe présente également un indicateur « trésorerie disponible » qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose le Groupe, déduction faite des dettes financières. Il reprend les postes du bilan suivants:

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- valeurs mobilières de placement disponibles à la vente (à leur valeur de marché),
- dettes financières.

Il est rappelé que seuls les comptes semestriels consolidés condensés font l'objet d'une revue limitée des Commissaires aux Comptes. Les données financières ajustées font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport financier semestriel.



Impact des ajustements

L'incidence au 1^{er} semestre 2018 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Compte de résultat consolidé S1 2018	Dérivés de change		PPA Thales	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté S1 2018
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	1 720 122	-8 024	-2 898			1 709 200
Résultat opérationnel	124 096	-8 024	-5 020			111 052
Résultat financier	-82 610	8 024	36 702			-37 884
Résultat des sociétés mises en équivalence	93 601			19 775	20 097	133 473
Impôts sur les résultats	-10 406		-10 520			-20 926
Résultat net	124 681		21 162	19 775	20 097	185 715
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>124 665</i>		<i>21 162</i>	<i>19 775</i>	<i>20 097</i>	<i>185 699</i>
Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	15,1					22,4

L'incidence au 1^{er} semestre 2017 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Compte de résultat consolidé S1 2017 retraité	Dérivés de change		PPA de Thales	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté S1 2017 retraité
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	2 081 633	-13 392				2 068 241
Résultat opérationnel	112 461	-13 392	22 017			121 086
Résultat financier	345 123	13 392	-376 632			-18 117
Résultat des sociétés mises en équivalence	55 523			19 847	21 783	97 153
Impôts sur les résultats	-156 241		121 866			-34 375
Résultat net	356 866		-232 749	19 847	21 783	165 747
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>356 857</i>		<i>-232 749</i>	<i>19 847</i>	<i>21 783</i>	<i>165 738</i>
Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	43,4					20,2





***COMPTES SEMESTRIELS
CONSOLIDÉS CONDENSÉS***

AU 30 JUIN 2018

Comptes Consolidés

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Éléments de l'Annexe	30.06.2018	01.01.2018 (2)	01.01.2017 (1)
Écarts d'acquisition		14 366	14 366	14 366
Immobilisations incorporelles		31 045	30 687	35 159
Immobilisations corporelles		483 356	445 310	498 330
Titres mis en équivalence	3	1 814 711	1 767 287	1 668 811
Titres disponibles à la vente				3 142 377
Autres actifs financiers non courants	4	190 300	189 134	33 678
Impôts différés actifs	14	359 421	323 291	544 082
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		2 893 199	2 770 075	5 936 803
Stocks et en-cours	5	3 805 717	3 471 434	3 863 741
Actifs sur contrats	10	0	0	0
Créances clients et autres créances		841 368	870 161	665 137
Avances et acomptes versés sur commandes		3 262 536	2 525 871	1 793 708
Instruments financiers dérivés	17	97 350	172 818	4 598
Autres actifs financiers courants	4, 6	3 004 178	3 154 913	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	3 070 871	2 061 419	1 252 866
TOTAL ACTIFS COURANTS		14 082 020	12 256 616	7 580 050
TOTAL ACTIF		16 975 219	15 026 691	13 516 853

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

(2) retraité de l'impact de l'application des normes IFRS 15 et IFRS 9 (cf. élément 1.3).



BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	Éléments de l'Annexe	30.06.2018	01.01.2018 (2)	01.01.2017 (1)
Capital	7	66 790	66 495	66 006
Réserves et résultats consolidés		3 791 974	3 716 931	3 088 996
Écarts de conversion		-3 893	-24 888	99 122
Actions propres	7	-36 432	-37 828	-38 759
TOTAL ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE		3 818 439	3 720 710	3 215 365
Participations ne donnant pas le contrôle		509	493	451
TOTAL CAPITAUX PROPRES		3 818 948	3 721 203	3 215 816
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	6, 8	938 375	980 265	1 094 504
Impôts différés passifs		0	0	0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		938 375	980 265	1 094 504
Passifs sur contrats	10	10 027 253	8 126 973	6 562 569
Dettes fournisseurs et autres dettes		683 583	735 754	701 102
Dettes fiscales et sociales		311 283	237 616	237 102
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	6, 8	108 112	114 910	90 598
Provisions pour risques et charges	9	1 060 110	1 097 903	1 103 781
Instruments financiers dérivés	17	27 555	12 067	511 381
TOTAL PASSIFS COURANTS		12 217 896	10 325 223	9 206 533
TOTAL PASSIF		16 975 219	15 026 691	13 516 853

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

(2) retraité de l'impact de l'application des normes IFRS 15 et IFRS 9 (cf. élément 1.3).

Comptes Consolidés

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Éléments de l'Annexe	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017 (1)	2017 (1)
CHIFFRE D'AFFAIRES	11	1 720 122	2 081 633	4 901 080
Autres produits de l'activité		16 655	20 797	44 038
Variation des stocks de produits en-cours		306 793	141 899	-108 296
Achats consommés		-1 286 950	-1 440 813	-3 062 529
Charges de personnel (2)		-613 467	-617 247	-1 143 040
Impôts et taxes		-39 244	-38 752	-68 381
Dotations aux amortissements		-39 935	-43 878	-87 270
Dotations aux provisions		-774 353	-697 865	-948 321
Reprises de provisions		831 424	727 192	856 874
Autres produits et charges d'exploitation		3 051	-20 505	-32 719
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		124 096	112 461	351 436
Autres produits et charges non courants		0	0	-133 501
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		124 096	112 461	217 935
Coût de l'endettement financier net		-41 979	-36 900	-72 802
Autres produits et charges financiers		-40 631	382 023	592 361
RÉSULTAT FINANCIER	13	-82 610	345 123	519 559
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	3	93 601	55 523	143 951
Impôts sur les résultats	14	-10 406	-156 241	-251 363
RÉSULTAT NET		124 681	356 866	630 082
<i>Part attribuable aux propriétaires de la Société Mère</i>		<i>124 665</i>	<i>356 857</i>	<i>630 040</i>
<i>Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>16</i>	<i>9</i>	<i>42</i>
Résultat par action de base (en euros)	15	15,1	43,4	76,4
Résultat par action dilué (en euros)	15	15,1	43,4	76,4

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

(2) les charges de personnel comprennent l'intéressement et la participation (60 611 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2018, 49 509 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2017 et 99 273 milliers d'euros pour l'année 2017).



ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS
1^{er} semestre 2018

(en milliers d'euros)	Éléments de l'Annexe	Sociétés intégrées globalement	Sociétés mises en équivalence	1 ^{er} semestre 2018
RÉSULTAT NET		31 080	93 601	124 681
Instruments financiers dérivés (1)	3, 17	-54 487	-20 204	-74 691
Impôts différés	3, 14	17 164	6 442	23 606
Écarts de conversion		20 370	625	20 995
Éléments recyclables ultérieurement en résultat		-16 953	-13 137	-30 090
Autres actifs financiers non courants	3, 4	484	98	582
Écarts actuariels sur engagements de retraites	3, 9	36 334	37 393	73 727
Impôts différés	3, 14	-8 001	-74	-8 075
Éléments non recyclables en résultat		28 817	37 417	66 234
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		11 864	24 280	36 144
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS		42 944	117 881	160 825
<i>Propriétaires de la Société Mère</i>		<i>42 928</i>	<i>117 881</i>	<i>160 809</i>
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>16</i>		<i>16</i>

1^{er} semestre 2017

(en milliers d'euros)	Éléments de l'Annexe	Sociétés intégrées globalement	Sociétés mises en équivalence	1 ^{er} semestre 2017 (2)
RÉSULTAT NET		301 343	55 523	356 866
Actifs disponibles à la vente		-165 933	-1 913	-167 846
Instruments financiers dérivés (1)	3, 17	127 139	65 542	192 681
Impôts différés	3, 14	17 174	-19 202	-2 028
Écarts de conversion		-59 967	-14 878	-74 845
Éléments recyclables ultérieurement en résultat		-81 587	29 549	-52 038
Écarts actuariels sur engagements de retraites	3, 9	-4 871	-29 028	-33 899
Impôts différés	3, 14	4 802	248	5 050
Éléments non recyclables en résultat		-69	-28 780	-28 849
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		-81 656	769	-80 887
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS		219 687	56 292	275 979
<i>Propriétaires de la Société Mère</i>		<i>219 678</i>	<i>56 292</i>	<i>275 970</i>
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>9</i>		<i>9</i>

(1) les montants indiqués correspondent à la variation de la valeur de marché des instruments éligibles à la comptabilité de couverture sur la période. Ils ne sont pas représentatifs des résultats qui seront constatés lors de la réalisation des couvertures.

(2) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

Comptes Consolidés

Année 2017

(en milliers d'euros)	Éléments de l'Annexe	Sociétés intégrées globalement	Sociétés mises en équivalence	2017 (1)
RÉSULTAT NET		486 131	143 951	630 082
Actifs disponibles à la vente		-287 767	-1 913	-289 680
Instruments financiers dérivés (2)	3, 17	193 900	94 199	288 099
Impôts différés	3, 14	38 879	-26 683	12 196
Écarts de conversion		-94 492	-29 518	-124 010
Éléments recyclables ultérieurement en résultat		-149 480	36 085	-113 395
Écarts actuariels sur engagements de retraites	3, 9	10 801	14 473	25 274
Impôts différés	3, 14	-9 520	718	-8 802
Éléments non recyclables en résultat		1 281	15 191	16 472
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		-148 199	51 276	-96 923
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS		337 932	195 227	533 159
<i>Propriétaires de la Société Mère</i>		<i>337 890</i>	<i>195 227</i>	<i>533 117</i>
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>42</i>		<i>42</i>

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

(2) les montants indiqués correspondent à la variation de la valeur de marché des instruments éligibles à la comptabilité de couverture sur la période. Ils ne sont pas représentatifs des résultats qui seront constatés lors de la réalisation des couvertures.



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves et résultats consolidés		Écarts de conversion	Actions propres	Total attribuable aux propriétaires de la Société Mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
		Primes, résultats consolidés et autres réserves	Instruments financiers dérivés et titres disponibles à la vente					
Au 31.12.2016 publié	66 006	2 834 810	355 732	99 122	-38 759	3 316 911	451	3 317 362
Retraitements IFRS 15 (1)		-101 546				-101 546		-101 546
Au 01.01.2017 retraité	66 006	2 733 264	355 732	99 122	-38 759	3 215 365	451	3 215 816
Augmentation de capital	489	76 249				76 738		76 738
<i>Résultat net de la période</i>		630 040				630 040	42	630 082
<i>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i>		16 472	10 615	-124 010		-96 923		-96 923
Produits et charges comptabilisés		646 512	10 615	-124 010		533 117	42	533 159
<i>Dividende en actions</i>		-74 731				-74 731		-74 731
<i>Dividende en numéraire</i>		-24 636				-24 636		-24 636
Dividendes versés		-99 367				-99 367		-99 367
Paiements en actions		1 115				1 115		1 115
Mouvements sur actions propres (2)		-931			931	0		0
Autres variations (3)		-2 988				-2 988		-2 988
Au 31.12.2017 retraité	66 495	3 353 854	366 347	-24 888	-37 828	3 723 980	493	3 724 473
Retraitements IFRS 9 (1)		262 691	-265 961			-3 270		-3 270
Au 01.01.2018 retraité	66 495	3 616 545	100 386	-24 888	-37 828	3 720 710	493	3 721 203
Augmentation de capital	295	60 937				61 232		61 232
<i>Résultat net de la période</i>		124 665				124 665	16	124 681
<i>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i>		66 234	-51 085	20 995		36 144		36 144
Produits et charges comptabilisés		190 899	-51 085	20 995		160 809	16	160 825
<i>Dividende en actions</i>		-59 675				-59 675		-59 675
<i>Dividende en numéraire</i>		-66 929				-66 929		-66 929
Dividendes versés		-126 604				-126 604		-126 604
Paiements en actions		1 167				1 167		1 167
Mouvements sur actions propres (2)		-1 396			1 396	0		0
Autres variations (3)		1 125				1 125		1 125
Au 30.06.2018	66 790	3 742 673	49 301	-3 893	-36 432	3 818 439	509	3 818 948

(1) retraité de l'impact de l'application des normes IFRS 15 et IFRS 9 (cf. élément 1.3).

(2) cf. élément 7.

(3) il s'agit notamment, pour Thales, de l'évolution des actions propres, des souscriptions d'actions réservées aux salariés et des paiements en actions.

Comptes Consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves et résultats consolidés		Écarts de conversion	Actions propres	Total attribuable aux propriétaires de la Société Mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
		Primes, résultats consolidés et autres réserves	Instruments financiers dérivés et titres disponibles à la vente					
Au 31.12.2016 publié	66 006	2 834 810	355 732	99 122	-38 759	3 316 911	451	3 317 362
Retraitements IFRS 15 (1)		-101 546				-101 546		-101 546
Au 01.01.2017 retraité	66 006	2 733 264	355 732	99 122	-38 759	3 215 365	451	3 215 816
Augmentation de capital	489	76 249				76 738		76 738
<i>Résultat net de la période</i>		356 857				356 857	9	356 866
<i>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i>		-28 849	22 807	-74 845		-80 887		-80 887
Produits et charges comptabilisés		328 008	22 807	-74 845		275 970	9	275 979
<i>Dividende en actions</i>		-74 731				-74 731		-74 731
<i>Dividende en numéraire</i>		-24 636				-24 636		-24 636
Dividendes versés		-99 367				-99 367		-99 367
Paiements en actions		755				755		755
Mouvements sur actions propres (2)		-931			931	0		0
Autres variations (3)		8 516				8 516		8 516
Au 30.06.2017 retraité	66 495	3 046 494	378 539	24 277	-37 828	3 477 977	460	3 478 437

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

(2) cf. élément 7.

(3) il s'agit notamment, pour Thales, de l'évolution des actions propres, des souscriptions d'actions réservées aux salariés et des paiements en actions.



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Éléments de l'Annexe	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017 (1)	2017 (1)
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION				
RÉSULTAT NET		124 681	356 866	630 082
Annulation des résultats des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	3	-22 019	11 404	-53 496
Annulation des résultats sur cession d'actifs immobilisés		155	34	709
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	17	36 469	-376 410	-473 634
Variation de la juste valeur des autres actifs courants	4	-2 046	0	0
Charge d'impôts (y compris impôts différés)	14	10 406	156 241	251 363
Dotations et reprises aux comptes d'amortissements et de provisions (à l'exclusion de celles liées au besoin en fonds de roulement)		32 395	38 809	112 964
Autres éléments		1 167	755	1 115
Capacité d'autofinancement avant impôts		181 208	187 699	469 103
Impôts versés		-35 277	-58 163	-110 945
Variation des stocks et en-cours (valeur nette)	5	-334 283	-169 210	392 307
Variation des actifs sur contrats	10	0	-3 237	0
Variation des avances et acomptes versés		-736 665	-763 547	-732 163
Variation des créances clients et autres créances (valeur nette)		27 999	-100 093	-103 033
Variation des passifs sur contrats	10	1 900 280	1 967 394	1 564 404
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes		-52 171	-74 056	34 652
Variation des dettes fiscales et sociales		73 667	36 297	514
Augmentation (-) ou diminution (+) du besoin en fonds de roulement		878 827	893 548	1 156 681
Total I		1 024 758	1 023 084	1 514 839
II - FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-92 698	-49 950	-76 087
Acquisitions des actifs financiers non courants	4	-864	-1 660	-45 828
Cessions ou réduction d'actifs immobilisés		22 096	4 218	23 484
Total II		-71 466	-47 392	-98 431
III - FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Variation nette, en coût d'acquisition, des autres actifs financiers courants	4	152 781	-192 066	-410 286
Augmentation de capital et primes d'émission	7	61 232	76 738	76 738
Augmentation des dettes financières	8	69 384	60 601	61 044
Remboursement des dettes financières	8	-118 072	-92 161	-150 971
Dividendes versés au cours de l'exercice		-126 604	-99 367	-99 367
Total III		38 721	-246 255	-522 842
IV - Impact des variations de change et autres	Total IV	17 439	-51 748	-85 013
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (I+II+III+IV)		1 009 452	677 689	808 553
Trésorerie nette à l'ouverture	6	2 061 419	1 252 866	1 252 866
Trésorerie nette à la clôture	6	3 070 871	1 930 555	2 061 419

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1 Principes comptables

- 1.1 Cadre général
- 1.2 Évolution du référentiel comptable
- 1.3 Application des normes IFRS 15 et IFRS 9
- 1.4 Information sectorielle

2 Périmètre de consolidation

3 Titres mis en équivalence

- 3.1 Part du Groupe dans la situation nette et le résultat des sociétés mises en équivalence
- 3.2 Évolution des titres mis en équivalence
- 3.3 Quote-part de résultat de Thales mis en équivalence par Dassault Aviation
- 3.4 Indice de perte de valeur

4 Autres actifs financiers courants et non courants

5 Stocks et en-cours

6 Trésorerie

- 6.1 Trésorerie nette
- 6.2 Trésorerie disponible

7 Capitaux propres

- 7.1 Capital social
- 7.2 Actions propres
- 7.3 Paiements en actions

8 Emprunts et dettes financières

9 Provisions pour risques et charges

10 Actifs et passifs sur contrats

11 Chiffre d'affaires

12 Charges de recherche et développement

13 Résultat financier

14 Situation fiscale

- 14.1 Sources d'impôts différés
- 14.2 Rapprochement de la charge d'impôts théorique et celle comptabilisée

15 Résultat par action

16 Instruments financiers

- 16.1 Instruments financiers actifs
- 16.2 Instruments financiers passifs

17 Gestion des risques financiers

- 17.1 Gestion des risques de liquidité et de trésorerie
- 17.2 Gestion des risques de crédit et de contrepartie
- 17.3 Gestion des risques de marché

18 Actifs et passifs éventuels

19 Transactions avec les parties liées

20 Événements postérieurs à la clôture



Élément 1 - Principes comptables

1.1 Cadre général

Le 19 juillet 2018, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés condensés de Dassault Aviation au 30 juin 2018.

Le Groupe Dassault Aviation établit ses états financiers semestriels consolidés condensés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Les états financiers consolidés sont en conformité avec les normes, amendements et interprétations IFRS adoptés par l'Union Européenne et applicables à la date de clôture.

Les comptes semestriels sont préparés selon les règles et méthodes comptables retenues pour l'établissement des comptes consolidés 2017 et prennent en compte l'évolution du référentiel comptable mentionnée ci-après dans le paragraphe 1.2. Les impacts résultant de la première application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » sont décrits à l'élément 1.3.

Particularités propres aux comptes consolidés intermédiaires

Saisonnalité de l'activité

Un phénomène récurrent de saisonnalité a été observé lors des exercices précédents. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2018 ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2018.

Impôts sur les bénéfices

Dans le cadre de l'arrêté semestriel, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant, au résultat comptable de la période, le taux moyen estimé pour l'exercice.

Provisions pour coûts des départs à la retraite

La charge du semestre au titre des engagements de retraites est calculée à partir des évaluations actuarielles réalisées à la fin de l'exercice précédent. Ces évaluations sont, le cas échéant, ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. De même, les montants comptabilisés au passif du bilan au titre des régimes à prestations définies sont le cas échéant ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation) et le rendement réel des actifs de couverture.

1.2 Évolution du référentiel comptable

Normes, amendements, interprétations dont l'application est devenue obligatoire au 1^{er} janvier 2018

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Groupe applique les normes, amendements et interprétations suivants :

- la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »,
- les clarifications à IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »,
- la norme IFRS 9 « Instruments financiers »,
- les améliorations annuelles des IFRS 2014-2016,
- l'interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée »,
- l'amendement IFRS 2 « Classification et évaluation des paiements en actions ».

Comptes Consolidés

Les impacts de l'application des normes IFRS 15 et IFRS 9 sur les états financiers du Groupe sont détaillés dans le paragraphe 1.3.

Les autres textes n'ont pas d'incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

Normes, amendements, interprétations dont l'application est obligatoire après le 1^{er} janvier 2018

Les textes, présentés ci-après, n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe lorsque cette disposition était offerte.

Les impacts de la norme IFRS 16 « Locations », adoptée par l'Union Européenne et applicable à compter du 1^{er} janvier 2019 sont en cours d'évaluation.

Les principaux textes publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union Européenne sont notamment les suivants :

- l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »,
- les améliorations annuelles des IFRS 2015-2017,
- les amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » portant sur les modifications, réductions ou liquidations de régime,
- les amendements à IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises ».

Les impacts de ces textes sur les états financiers du Groupe sont en cours d'évaluation.

1.3 Application des normes IFRS 15 et IFRS 9

Mise en œuvre d'IFRS 15

La norme IFRS 15, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à dater du 1^{er} janvier 2018, traite de la comptabilisation des « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ». Elle remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Cette norme impose notamment :

- une segmentation des contrats en obligations de prestation,
- les éléments à prendre en compte dans la détermination du prix de transaction, notamment une composante de financement lorsque celle-ci est significative,
- des critères pour démontrer le transfert du contrôle progressif des biens et reconnaître le chiffre d'affaires à l'avancement,
- une mesure de l'avancement des obligations de prestation sur la base, pour le Groupe, de l'avancement des dépenses,
- de nouveaux principes quant à la qualité d'agent ou de principal sur un contrat,
- la notion de « chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre des obligations de prestation », assimilable au carnet de commandes.

Les impacts de la norme IFRS 15 sur les états financiers de Thales sont présentés dans leur rapport semestriel.

La mise en œuvre d'IFRS 15 conduit le Groupe à reconnaître le chiffre d'affaires de certaines prestations à un rythme différent de ce qui était fait sous l'ancien référentiel. Il ne s'agit toutefois que d'un décalage dans le temps de la reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge, l'économie du contrat restant la même. La mise en œuvre d'IFRS 15 n'a ainsi pas eu d'impact sur les flux de trésorerie.



Segmentation des contrats en obligations de prestation

La norme IFRS 15 impose la segmentation des contrats en obligations de prestation lorsque certains critères sont remplis pour les promesses identifiées dans un contrat, chacune de ces obligations de prestation ayant un rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires et un taux de marge propres. Lorsque les critères ne sont pas remplis, les promesses du contrat doivent être regroupées jusqu'à l'identification d'une obligation de prestation distincte. Les dispositions prévues par la norme ont ainsi amené le Groupe à combiner certaines prestations reconnues en chiffre d'affaires isolément sous l'ancien référentiel. C'est notamment le cas des prestations de management de programme et de certaines prestations de développement qui ne remplissent pas les critères définis par la norme pour être qualifiées d'obligations de prestation distinctes.

L'impact de ce retraitement sur les états financiers, qui génère des décalages temporels de chiffre d'affaires et de marge, est toutefois limité.

Détermination du prix de transaction

La norme IFRS 15 précise les éléments à prendre en compte dans la détermination du prix de transaction. La norme prévoit notamment que le prix de vente soit ajusté des composantes de financement jugées significatives, afin de refléter « un prix de vente au comptant » de la prestation fournie. Une composante de financement existe dès lors qu'il y a, pour un contrat donné, un décalage significatif entre le moment où sont perçus les encaissements et le moment où est reconnu le chiffre d'affaires.

Pour le Groupe, la composante de financement est significative pour les contrats Défense long terme (contrats de vente Rafale essentiellement) dont le plan de financement prévoit le versement d'acomptes significatifs et pour lesquels le chiffre d'affaires de la majorité des obligations de prestation est reconnu lors de la livraison des biens.

Le chiffre d'affaires, et donc le résultat opérationnel, des contrats concernés sont ainsi augmentés de cette composante de financement, en contrepartie d'une charge financière comptabilisée sur la durée du contrat.

Cet impact est toutefois partiellement compensé par la composante de financement comptabilisée au titre des acomptes reversés aux commettants, lorsque le Groupe agit en tant que principal sur un contrat, cas des contrats Rafale Export.

Reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement ou à un instant donné

Selon l'ancien référentiel, le chiffre d'affaires des ventes de biens (représentant environ 80% du chiffre d'affaires du Groupe en 2017) était reconnu lors de la livraison du bien (moment où intervient généralement le transfert de propriété) tandis que le chiffre d'affaires relatif aux prestations de services était reconnu à l'avancement selon les étapes convenues au contrat.

La norme IFRS 15 prévoit des critères pour déterminer si le transfert du contrôle des biens et services au client est progressif et le cas échéant pour reconnaître le chiffre d'affaires à l'avancement. Dans certaines situations, il est nécessaire de démontrer que le bien vendu n'a pas d'usage alternatif et que le Groupe dispose d'un droit irrévocable à paiement (incluant une marge raisonnable) au titre des travaux réalisés à date, en cas de résiliation pour convenance du client.

L'analyse détaillée du portefeuille de contrats du Groupe a conduit à confirmer que, pour la grande majorité des contrats en cours, les critères d'IFRS 15 pour une comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement n'étaient pas satisfaits, notamment pour les ventes de Rafale et les ventes d'avions civils Falcon pour lesquels l'utilisation alternative a pu être démontrée. La requalification de contrats comptabilisés selon l'ancien référentiel à l'achèvement en contrats devant être reconnus selon la méthode de l'avancement est ainsi limitée. Le chiffre d'affaires continuera d'être reconnu au moment de la livraison des biens dans la majorité des cas.

Comptes Consolidés

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de services est, comme précédemment, reconnu à l'avancement, lorsque les critères d'IFRS 15 sont satisfaits, comme c'est le cas pour les contrats de maintenance. Les prestations de service pour lesquelles les critères d'IFRS 15 ne sont pas satisfaits, comme c'est le cas pour certains contrats de développement, continueront d'être comptabilisées à l'issue de la prestation.

Méthode d'avancement

Selon l'ancien référentiel, le chiffre d'affaires des prestations comptabilisé à l'avancement était généralement reconnu en fonction de jalons de facturation qui attestaient de l'avancement effectif d'une partie des travaux ou de la réalisation des services prévus par le contrat. Sous IFRS 15, la méthode d'avancement retenue par le Groupe est la méthode de l'avancement des dépenses : le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus à date rapportés à l'ensemble des coûts attendus à terminaison. Pour chaque contrat, en fonction du déroulement de l'exécution, de la nature des jalons réalisés et des coûts encourus dans la période, ce changement de méthode peut induire des décalages dans la reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge d'une période à l'autre, impact toutefois non matériel au regard des états financiers du Groupe.

Agent / principal

La norme IFRS 15 qui redéfinit les notions d'agent et de principal ne remet pas en cause l'analyse qui avait été réalisée au regard de l'ancien référentiel, à savoir que le Groupe agit en tant que principal sur les contrats Rafale Export. Le Groupe continuera de reconnaître le chiffre d'affaires de ces contrats sur une base brute.

Carnet de commandes

La norme IFRS 15 introduit la notion de « chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre des obligations de prestation », notion assimilable au carnet de commandes. Pour le Groupe, la mise en œuvre des dispositions prévues par la norme se traduit notamment par la prise en compte dans la valorisation de son carnet de commandes des révisions de prix prévues au contrat (en lien avec l'application des dispositions sur l'estimation des montants variables) et des composantes de financement jugées significatives.

Méthode de transition

Le Groupe ayant fait le choix de la méthode rétrospective complète, les états financiers du premier semestre 2018 incluent les comptes comparatifs 2017 retraités des effets de l'application de cette nouvelle norme.



Mise en œuvre d'IFRS 9

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers, comptabilisation et évaluation ». Elle traite des règles comptables applicables aux instruments financiers dans trois domaines principaux : le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers, la dépréciation des créances et la comptabilité de couverture.

Classement et évaluation des actifs et passifs financiers

La norme IFRS 9 prévoit une approche unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers, basée sur les caractéristiques de l'actif et l'intention de gestion du Groupe.

Le principal impact de cette norme pour le Groupe concerne le classement et l'évaluation des actifs financiers classés sous l'ancien référentiel en titres disponibles à la vente. Ainsi :

- les valeurs mobilières de placement disponibles à la vente sont reclassées en autres actifs financiers courants. Les variations de plus-values latentes, auparavant comptabilisées en autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, et qui faisaient l'objet d'un recyclage en résultat au moment de la cession des titres, seront comptabilisées en résultat financier. La norme IFRS 9 s'appliquant de façon rétrospective, le montant des plus-values latentes inscrit en autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres au 31 décembre 2017 est reclassé en réserves dans le bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2018. Le montant des plus-values latentes reclassé est de 377 millions d'euros avant impôts,
- les titres de participation non cotés et les titres cotés Embraer sont reclassés en autres actifs financiers non courants. Les variations de juste valeur et les plus ou moins-values de cession seront comptabilisées en autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, sans affecter le résultat. Seuls les dividendes continuent d'être comptabilisés en résultat.

Dépréciation des créances

Le passage d'un mode de dépréciation des créances commerciales sur base des pertes avérées à un mode sur base de pertes attendues n'a pas d'incidence significative sur les états financiers du Groupe du fait notamment :

- de la nature des clients (États) pour les créances commerciales militaires,
- que la grande majorité des ventes de Falcon sont réalisées au comptant, les créances des ventes à crédit étant par ailleurs couvertes par des assurances ou par des sûretés réelles,
- des méthodes de provisionnement déjà pratiquées par le Groupe pour chaque nature de créances.

Comptabilité de couverture

Les dispositions prévues par la norme IFRS 9 sur le volet « couvertures » n'ont pas d'impact sur les états financiers du Groupe. Les instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture sous IAS 39 restent notamment non éligibles sous IFRS 9.

Méthode de transition

La norme IFRS 9 a été appliquée de façon rétrospective au 1^{er} janvier 2018. Les chiffres comparatifs de 2017 n'ont pas été retraités, conformément aux dispositions offertes par la norme.

Comptes Consolidés

Impact des normes IFRS 15 et IFRS 9 sur les états financiers du Groupe

Compte de résultat consolidé du 1^{er} semestre 2017

(en milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2017 Publié	Impact IFRS 15	1 ^{er} semestre 2017 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 063 381	18 252	2 081 633
Autres produits de l'activité	20 797		20 797
Variation des stocks de produits en-cours	169 667	-27 768	141 899
Achats consommés	-1 448 857	8 044	-1 440 813
Charges de personnel	-617 247		-617 247
Impôts et taxes	-38 752		-38 752
Dotations aux amortissements	-43 878		-43 878
Dotations aux provisions	-697 427	-438	-697 865
Reprises de provisions	727 192		727 192
Autres produits et charges d'exploitation	-20 505		-20 505
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	114 371	-1 910	112 461
Autres produits et charges non courants	0		0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	114 371	-1 910	112 461
Coût de l'endettement financier net	-2 977	-33 923	-36 900
Autres produits et charges financiers	382 023		382 023
RÉSULTAT FINANCIER	379 046	-33 923	345 123
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	64 504	-8 981	55 523
Impôts sur les résultats	-167 377	11 136	-156 241
RÉSULTAT NET	390 544	-33 678	356 866
<i>Part attribuable aux propriétaires de la Société Mère</i>	<i>390 535</i>	<i>-33 678</i>	<i>356 857</i>
<i>Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>9</i>		<i>9</i>
Résultat par action de base (en euros)	47,5		43,4
Résultat par action dilué (en euros)	47,5		43,4



Compte de résultat consolidé de l'année 2017

(en milliers d'euros)	2017 Publié	Impact IFRS 15	2017 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	4 832 638	68 442	4 901 080
Autres produits de l'activité	44 038		44 038
Variation des stocks de produits en-cours	-57 004	-51 292	-108 296
Achats consommés	-3 058 022	-4 507	-3 062 529
Charges de personnel	-1 143 040		-1 143 040
Impôts et taxes	-68 381		-68 381
Dotations aux amortissements	-87 270		-87 270
Dotations aux provisions	-943 893	-4 428	-948 321
Reprises de provisions	856 874		856 874
Autres produits et charges d'exploitation	-32 719		-32 719
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	343 221	8 215	351 436
Autres produits et charges non courants	-133 501		-133 501
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	209 720	8 215	217 935
Coût de l'endettement financier net	-4 956	-67 846	-72 802
Autres produits et charges financiers	592 361		592 361
RÉSULTAT FINANCIER	587 405	-67 846	519 559
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	178 924	-34 973	143 951
Impôts sur les résultats	-267 055	15 692	-251 363
RÉSULTAT NET	708 994	-78 912	630 082
<i>Part attribuable aux propriétaires de la Société Mère</i>	<i>708 952</i>	<i>-78 912</i>	<i>630 040</i>
<i>Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>42</i>		<i>42</i>
Résultat par action de base (en euros)	86,0		76,4
Résultat par action dilué (en euros)	86,0		76,4

Comptes Consolidés

Bilan consolidé au 1^{er} janvier 2017

(en milliers d'euros)	31.12.2016 Publié	Impact IFRS 15	01.01.2017 Retraité
Écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et corporelles	547 855		547 855
Titres mis en équivalence	1 731 184	-62 373	1 668 811
Titres disponibles à la vente	3 142 377		3 142 377
Autres actifs financiers non courants	33 678		33 678
Impôts différés actifs	525 720	18 362	544 082
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	5 980 814	-44 011	5 936 803
Stocks et en-cours	4 006 466	-142 725	3 863 741
Actifs sur contrats			0
Créances clients et autres créances	646 041	19 096	665 137
Avances et acomptes versés sur commandes	1 793 708		1 793 708
Instruments financiers dérivés	4 598		4 598
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 252 866		1 252 866
TOTAL ACTIFS COURANTS	7 703 679	-123 629	7 580 050
TOTAL ACTIF	13 684 493	-167 640	13 516 853
Capital	66 006		66 006
Réserves et résultats consolidés	3 190 542	-101 546	3 088 996
Écarts de conversion	99 122		99 122
Actions propres	-38 759		-38 759
TOTAL ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	3 316 911	-101 546	3 215 365
Participations ne donnant pas le contrôle	451		451
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 317 362	-101 546	3 215 816
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	1 094 504		1 094 504
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	1 094 504		1 094 504
Passifs sur contrats		6 562 569	6 562 569
Dettes fournisseurs et autres dettes	854 051	-152 949	701 102
Dettes fiscales et sociales	237 102		237 102
Avances et acomptes reçus sur commandes	6 439 014	-6 439 014	
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	90 598		90 598
Provisions pour risques et charges	1 140 481	-36 700	1 103 781
Instruments financiers dérivés	511 381		511 381
TOTAL PASSIFS COURANTS	9 272 627	-66 094	9 206 533
TOTAL PASSIF	13 684 493	-167 640	13 516 853



Bilan consolidé au 1^{er} janvier 2018

(en milliers d'euros)	31.12.2017 Publié	Impact IFRS 15	Impact IFRS 9	01.01.2018 Retraité
Écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et corporelles	490 363			490 363
Titres mis en équivalence	1 870 677	-100 120	-3 270	1 767 287
Titres disponibles à la vente	3 305 850		-3 305 850	
Autres actifs financiers non courants	38 197		150 937	189 134
Impôts différés actifs	289 237	34 054		323 291
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	5 994 324	-66 066	-3 158 183	2 770 075
Stocks et en-cours	3 670 155	-198 721		3 471 434
Actifs sur contrats				0
Créances clients et autres créances	829 962	40 199		870 161
Avances et acomptes versés sur commandes	2 525 871			2 525 871
Instruments financiers dérivés	172 818			172 818
Autres actifs financiers courants			3 154 913	3 154 913
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 061 419			2 061 419
TOTAL ACTIFS COURANTS	9 260 225	-158 522	3 154 913	12 256 616
TOTAL ACTIF	15 254 549	-224 588	-3 270	15 026 691
Capital	66 495			66 495
Réserves et résultats consolidés	3 904 845	-184 644	-3 270	3 716 931
Écarts de conversion	-26 300	1 412		-24 888
Actions propres	-37 828			-37 828
TOTAL ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	3 907 212	-183 232	-3 270	3 720 710
Participations ne donnant pas le contrôle	493			493
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 907 705	-183 232	-3 270	3 721 203
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	980 265			980 265
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	980 265			980 265
Passifs sur contrats		8 126 973		8 126 973
Dettes fournisseurs et autres dettes	898 388	-162 634		735 754
Dettes fiscales et sociales	237 616			237 616
Avances et acomptes reçus sur commandes	7 968 995	-7 968 995		
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	114 910			114 910
Provisions pour risques et charges	1 134 603	-36 700		1 097 903
Instruments financiers dérivés	12 067			12 067
TOTAL PASSIFS COURANTS	10 366 579	-41 356		10 325 223
TOTAL PASSIF	15 254 549	-224 588	-3 270	15 026 691

Comptes Consolidés

Carnet de commandes au 31 décembre 2017, en milliers d'euros

Carnet de commandes 31.12.2017 publié	18 818 200
Composante de financement	446 068
Révisions de prix	420 775
Autres ajustements IFRS 15	-224 855
Carnet de commandes 31.12.2017 retraité	19 460 188

1.4 Information sectorielle

La norme IFRS 8, « Secteurs opérationnels », requiert la présentation de l'information selon des critères de gestion interne. L'activité du Groupe Dassault Aviation relève entièrement du domaine aéronautique. Le reporting interne fait au Président - Directeur Général et au Directeur Général Délégué, utilisé pour la stratégie et les prises de décision, ne présente pas d'analyse de la performance (au sens de la norme IFRS 8) à un niveau inférieur à ce domaine.



Élément 2 - Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société Dassault Aviation et des entités suivantes :

Nom	Pays	% intérêts (1)		Méthode de consolidation (2)
		30.06.2018	31.12.2017	
DASSAULT AVIATION (3)	France	Consolidante	Consolidante	
DASSAULT FALCON JET	États-Unis	100	100	IG
- DASSAULT FALCON JET WILMINGTON	États-Unis	100	100	IG
- DASSAULT AIRCRAFT SERVICES	États-Unis	100	100	IG
- DASSAULT FALCON JET LEASING	États-Unis	100	100	IG
- AERO PRECISION	États-Unis	50	50	MEQ
- MIDWAY	États-Unis	100	100	IG
- DASSAULT FALCON JET DO BRAZIL	Brésil	100	100	IG
DASSAULT FALCON SERVICE	France	100	100	IG
- FALCON TRAINING CENTER	France	50	50	MEQ
SOGITEC INDUSTRIES	France	100	100	IG
DASSAULT INTERNATIONAL INC.	États-Unis	100	100	IG
THALES	France	25	25	MEQ

(1) les pourcentages d'intérêts des capitaux propres sont identiques aux pourcentages de contrôle pour toutes les sociétés du Groupe à l'exception de Thales, dont le Groupe détient 24,65% du capital, 24,72% des droits à intérêts et 28,42% des droits de vote au 30 juin 2018.

(2) IG : intégration globale, MEQ : mise en équivalence.

(3) identité de la société consolidante : Dassault Aviation, Société Anonyme au capital de 66 789 624 euros, cotée et immatriculée en France, 712 042 456 RCS PARIS - 9, Rond-Point des Champs-Élysées - Marcel Dassault - 75008 PARIS.

Élément 3 - Titres mis en équivalence

3.1 Part du Groupe dans la situation nette et le résultat des sociétés mises en équivalence

Dassault Aviation détient, au 30 juin 2018, 24,72% des droits à intérêts du Groupe Thales, contre 24,77% au 31 décembre 2017. Le contrôle exercé par Dassault Aviation sur Thales est qualifié d'influence notable, au regard notamment du pacte d'actionnaires entre Dassault Aviation et le secteur public.

(en milliers d'euros)	Titres mis en équivalence		Résultat mis en équivalence		
	30.06.2018	31.12.2017 (1)	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017 (2)	2017 (2)
Thales (3)	1 795 269	1 747 157	91 527	53 497	139 853
Autres	19 442	20 130	2 074	2 026	4 098
TOTAL	1 814 711	1 767 287	93 601	55 523	143 951

(1) retraité de l'impact de l'application des normes IFRS 15 et IFRS 9 (cf. élément 1.3).

(2) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

(3) la valeur des titres inclut un écart d'acquisition de 1 101 297 milliers d'euros. La quote-part du Groupe dans le résultat Thales après retraitements de consolidation est détaillée à l'élément 3.3.

3.2 Évolution des titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2018 (1)	2017 (2)
Au 1^{er} janvier	1 767 287	1 668 811
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	93 601	143 951
Élimination des dividendes versés (3)	-71 582	-90 455
Produits et charges comptabilisés directement dans les capitaux propres		
- Actifs financiers à la juste valeur	98	-1 913
- Instruments financiers dérivés (4)	-20 204	94 199
- Écarts actuariels sur engagements de retraite	37 393	14 473
- Impôts différés	6 368	-25 965
- Écarts de conversion	625	-29 518
Part des sociétés mises en équivalence dans les autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	24 280	51 276
Autres mouvements (5)	1 125	-3 026
En fin de période	1 814 711	1 770 557

(1) retraité au 1^{er} janvier 2018 de l'impact de l'application de la norme IFRS 9 (cf. élément 1.3).

(2) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

(3) au 1^{er} semestre 2018, le Groupe a perçu 68 291 milliers d'euros de dividendes Thales au titre de l'exercice 2017. En 2017, Thales avait versé au Groupe 63 038 milliers d'euros de dividendes au titre de l'exercice 2016 et 23 639 milliers d'euros d'acompte sur les dividendes au titre de l'exercice 2017.

(4) les montants indiqués correspondent à la variation de valeur de marché du portefeuille sur la période. Ils ne sont pas représentatifs des résultats qui seront constatés lors de la réalisation des couvertures.

(5) il s'agit notamment, pour Thales, de l'évolution des actions propres, des souscriptions d'actions réservées aux salariés et des paiements en actions.

3.3 Quote-part de résultat de Thales mis en équivalence par Dassault Aviation

Le détail du passage entre le résultat publié par Thales, part du Groupe, et celui retenu par Dassault Aviation figure dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017 (1)	2017 (1)
Résultat Thales (100%)	457 200	299 400	679 800
Résultat Thales - Quote-part de Dassault Aviation	113 020	74 281	168 386
Amortissement de l'allocation du prix d'acquisition, net d'impôts (2)	-19 775	-19 847	-26 384
Autres retraitements de consolidation	-1 718	-937	-2 149
Résultat mis en équivalence par Dassault Aviation	91 527	53 497	139 853

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

(2) dotations aux amortissements des éléments actifs identifiés dont les modes et les durées d'amortissement sont identiques à ceux utilisés pour la clôture au 31 décembre 2017.



3.4 Indice de perte de valeur

Sur la base du cours de Bourse de l'action Thales au 30 juin 2018, soit 110,35 euros par action, la participation de Dassault Aviation dans Thales est valorisée à 5 797 millions d'euros.

En l'absence d'indication objective de perte de valeur, les titres Thales n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation au 30 juin 2018.

Élément 4 - Autres actifs financiers courants et non courants

(en milliers d'euros)	31.12.2017	Acquisition	Cession	Variation de juste valeur	Autres	30.06.2018
Titres non cotés (1)	117 352	0	0	-1 997	-5	115 350
Actions Embraer (1)	33 585	0	0	2 481	0	36 066
Autres	38 197	864	-177	0	0	38 884
Autres actifs financiers non courants	189 134	864	-177	484	-5	190 300
Autres actifs financiers courants (2)	3 154 913	0	-152 781	2 046	0	3 004 178

(1) suite à l'application d'IFRS 9, ces titres sont évalués à la juste valeur en contrepartie des autres produits et charges comptabilisés en capitaux propres, non recyclables en résultat.

(2) il s'agit essentiellement de valeurs mobilières de placement. Compte tenu de leur liquidité, ces dernières pourraient être cédées à court terme. En application d'IFRS 9, ces titres sont évalués à la juste valeur par résultat. L'analyse des risques correspondante est décrite à l'élément 17.

Élément 5 - Stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	30.06.2018			31.12.2017(1)
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières	189 829	-82 512	107 317	99 063
En-cours de production	3 160 751	-150 816	3 009 935	2 637 910
Produits intermédiaires et finis	1 003 566	-315 101	688 465	734 461
Stocks et en-cours	4 354 146	-548 429	3 805 717	3 471 434

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

L'augmentation des stocks et en-cours s'explique principalement par la hausse des en-cours Rafale Export.

Au vu de l'ampleur des risques techniques et calendaires du moteur Silvercrest, le Groupe a engagé, en décembre 2017, le processus de résiliation du contrat avec Safran pour la fourniture du moteur conduisant à l'arrêt du programme Falcon 5X. Le Groupe a procédé dès 2017 à l'évaluation des impacts découlant de l'arrêt du programme Falcon 5X sur ses actifs et passifs. En conséquence, le Groupe a déprécié une partie des actifs liés au programme, principalement des stocks et en-cours de production.

Élément 6 - Trésorerie

6.1 Trésorerie nette

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Équivalents de trésorerie (1)	2 067 876	1 656 383
Disponibilités	1 002 995	405 036
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif	3 070 871	2 061 419
Concours bancaires courants	0	0
Trésorerie nette au tableau des flux de trésorerie	3 070 871	2 061 419

(1) principalement dépôts à terme. L'analyse des risques correspondante est décrite à l'élément 17.

6.2 Trésorerie disponible

Le Groupe utilise un indicateur propre appelé « Trésorerie disponible » qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose le Groupe, déduction faite des dettes financières. Il est calculé comme suit :

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Autres actifs financiers courants (1)	3 004 178	3 154 913
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 070 871	2 061 419
Sous-total	6 075 049	5 216 332
Emprunts et dettes financières (2)	-1 046 487	-1 095 175
Trésorerie disponible	5 028 562	4 121 157

(1) cf. élément 4.

(2) cf. élément 8.

Élément 7 - Capitaux propres

7.1 Capital social

Le capital social s'élève à 66 790 milliers d'euros et se compose de 8 348 703 actions ordinaires de 8 euros chacune au 30 juin 2018. Au 31 décembre 2017, il s'élevait à 66 495 milliers d'euros et se composait de 8 311 921 actions ordinaires.

Au 1^{er} semestre 2018, 36 782 actions nouvelles ont été créées suite à l'option offerte aux actionnaires de percevoir tout ou partie du dividende 2017 en actions.

La répartition du capital au 30 juin 2018 est la suivante :

	Actions	% Capital	% Droits de vote
GIMD	5 196 076	62,2%	76,8%
Flottant	2 289 624	27,4%	17,1%
Airbus SE	825 828	9,9%	6,1%
Dassault Aviation (actions propres)	37 175	0,5%	-
Total	8 348 703	100%	100%

7.2 Actions propres

Les mouvements sur actions propres sont détaillés ci-dessous :

(en nombre de titres)	1^{er} semestre 2018	1^{er} semestre 2017	2017
Actions propres au 1^{er} janvier	38 600	39 550	39 550
Achat d'actions propres	0	0	0
Annulation d'actions propres	0	0	0
Paiements en actions (élément 7.3)	-1 425	-950	-950
Actions propres à la clôture	37 175	38 600	38 600

L'impact des actions propres sur les comptes consolidés du Groupe est détaillé au sein du tableau de variation des capitaux propres.

Les 37 175 actions propres détenues au 30 juin 2018 (980 euros par action) sont affectées à d'éventuelles attributions d'actions de performance et à un éventuel contrat de liquidité permettant d'assurer l'animation du marché.

7.3 Paiements en actions

Le Groupe attribue aux mandataires sociaux des actions de performance. Les caractéristiques de ces plans d'attribution d'actions sont décrites dans le rapport financier annuel 2017.

Date de décision d'attribution	Période d'acquisition	Nombre d'actions attribuées	Cours de l'action à la date d'attribution	Nombre d'actions livrées en 2018	Nombre d'actions annulées (1)	Solde d'actions de performance au 30.06.2018
07.03.2017	du 07.03.2017 au 06.03.2018	1 425	1 080 €	1 425	0	0
07.03.2018	du 07.03.2018 au 06.03.2019	1 575	1 405 €	0	0	1 575

(1) actions annulées en cas de non atteinte partielle ou totale des conditions de performance.

Le Groupe n'a pas attribué à ses salariés et cadres dirigeants d'options d'achat d'actions.

Plan 2017

Une charge de 840 milliers d'euros a été comptabilisée en 2018 au titre de ce plan, dont la juste valeur s'élevait à 1 425 milliers d'euros (valeur moyenne de 1 000 euros par action).

Plan 2018

Une charge de 327 milliers d'euros a été comptabilisée en 2018 au titre de ce plan, dont la juste valeur s'élève à 2 068 milliers d'euros (valeur moyenne de 1 313 euros par action).



Élément 8 - Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	924 152	948 823
Dettes financières diverses (2)	122 335	146 352
Emprunts et dettes financières	1 046 487	1 095 175

(1) initialement à taux variable, les emprunts souscrits par le Groupe ont été swappés à taux fixe. Ces emprunts, libellés en euros, sont remboursables à hauteur de 50 millions d'euros au 2^{ème} semestre 2018, 625 millions d'euros en 2019 et 250 millions d'euros en 2020.

(2) les dettes financières diverses comprennent essentiellement la participation des salariés en compte courant bloqué.

Élément 9 - Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31.12.2017 (1)	Dotations	Reprises	Autres	30.06.2018
Garantie	622 011	43 868	-32 340	1 104	634 643
Prestations de service et travaux restant à réaliser	152 888	41 317	-35 211	1 717	160 711
Coûts des départs à la retraite (2)	300 614	22 937	-41 803	-35 747	246 001
<i>sociétés françaises</i>	<i>224 506</i>	<i>15 983</i>	<i>-8 600</i>	<i>-20 740</i>	<i>211 149</i>
<i>sociétés nord-américaines</i>	<i>76 108</i>	<i>6 954</i>	<i>-33 203</i>	<i>-15 007</i>	<i>34 852</i>
Divers opérationnels	22 390	129	-3 819	55	18 755
Provisions pour risques et charges	1 097 903	108 251	-113 173	-32 871	1 060 110

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

(2) le taux d'actualisation retenu pour le calcul de la provision pour coûts des départs à la retraite des sociétés françaises (déterminé par référence au taux de rendement des obligations privées à long terme de première qualité notées AA) s'établit à 1,70% au 30 juin 2018 contre 1,50% au 31 décembre 2017. Celui retenu pour le calcul de la provision pour coûts des départs à la retraite des sociétés américaines est de 4,25% au 30 juin 2018, contre 3,85% au 31 décembre 2017. Les écarts actuariels contribuent à la diminution de la provision pour coûts des départs à la retraite pour 36 334 milliers d'euros.

Une diminution des taux d'actualisation de 0,50 point augmenterait l'engagement total de 61 769 milliers d'euros, tandis qu'une augmentation des taux d'actualisation de 0,50 point diminuerait l'engagement total de 55 211 milliers d'euros.

Élément 10 - Actifs et passifs sur contrats

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017 (1)
Actifs sur contrats	0	0
Passifs sur contrats	10 027 253	8 126 973
<i>Avances et acomptes reçus</i>	9 909 871	7 968 995
<i>Autres passifs sur contrats</i>	117 382	157 978

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

L'augmentation des passifs sur contrats résulte essentiellement des acomptes reçus au titre des contrats Rafale Export. Dassault Aviation étant principal sur les contrats Rafale Égypte, Qatar et Inde, les acomptes reçus comprennent la part des commettants. Les acomptes versés reflètent le reversement de ces parts aux commettants.

Élément 11 - Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017 (1)	2017 (1)
France (2)	337 682	279 743	541 877
Export (3)	1 382 440	1 801 890	4 359 203
Chiffre d'affaires	1 720 122	2 081 633	4 901 080

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

(2) principalement l'État français, avec qui le Groupe réalise plus de 10% de son chiffre d'affaires total au 1^{er} semestre 2018, tout comme en 2017 et sur le 1^{er} semestre 2017.

(3) plus de 10% du chiffre d'affaires Groupe a été réalisé avec l'État égyptien en 2017 et sur le 1^{er} semestre 2017. Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre du contrat Rafale Égypte est comptabilisé sur une base brute (y compris part des commettants).

Par activité, le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017 (1)	2017 (1)
Falcon	1 197 518	1 162 912	3 025 920
Défense	522 604	918 721	1 875 160
Chiffre d'affaires	1 720 122	2 081 633	4 901 080

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

Les données intermédiaires ne sont pas représentatives du chiffre d'affaires annuel.

Élément 12 - Charges de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement non activées sont enregistrées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont constatées et représentent :

(en milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017	2017
Charges de recherche et développement	-143 302	-176 106	-312 539



Élément 13 - Résultat financier

(en milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017 (1)	2017 (1)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3 164	2 959	6 948
Variation des autres actifs financiers courants	2 046	0	0
Coût de l'endettement financier brut (1)	-47 189	-39 859	-79 750
Coût de l'endettement financier net (1)	-41 979	-36 900	-72 802
Dividendes et autres produits de participation	265	265	1 425
Produits d'intérêts et résultat de cession des autres actifs financiers (hors trésorerie et équivalents de trésorerie) (2)	3 830	168 364	297 330
Résultat de change (3)	-44 726	213 738	293 804
Autres	0	-344	-198
Autres produits et charges financiers	-40 631	382 023	592 361
Résultat financier	-82 610	345 123	519 559

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3). La charge financière comptabilisée au titre de la composante de financement des contrats Défense long terme est de -42 137 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2018, -33 923 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2017 et -67 846 milliers d'euros en 2017.

(2) dont produits de cession de valeurs mobilières de placement pour 165 432 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2017, et 292 385 milliers d'euros pour l'année 2017.

(3) le résultat de change de la période comprend le résultat associé à l'exercice des instruments de couverture de change non éligibles à la comptabilité de couverture au sens de la norme IFRS 9 « Instruments financiers », la variation de la valeur de marché des instruments de couverture de change non éligibles à la comptabilité de couverture (dont les montants ne sont pas représentatifs des résultats qui seront constatés lors de la réalisation des couvertures). En 2017, il comprenait également le coût de la restructuration du portefeuille de couvertures de change, rendue nécessaire par la baisse des flux commerciaux liés à l'activité Falcon.

Élément 14 - Situation fiscale

14.1 Sources d'impôts différés

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017 (1)
Différences temporelles sur provisions (participation, retraite, etc.)	268 444	268 074
Autres actifs financiers courants et non courants et équivalents de trésorerie	-3 981	-3 906
Instruments financiers dérivés	-19 941	-48 352
Autres différences temporelles	114 899	107 475
Impôts différés nets (2)	359 421	323 291
<i>Impôts différés actifs</i>	<i>359 421</i>	<i>323 291</i>
<i>Impôts différés passifs</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

(2) les bases d'imposition différée sont fiscalisées selon le taux applicable à l'année sur laquelle le renversement de la base est attendu.

14.2 Rapprochement de la charge d'impôts théorique et celle comptabilisée

(en milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017 (1)	2017 (1)
Résultat net	124 681	356 866	630 082
Annulation de la charge d'impôts	10 406	156 241	251 363
Annulation de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-93 601	-55 523	-143 951
Résultat avant impôts et mises en équivalence	41 486	457 584	737 494
Impôts théoriques au taux en vigueur (2)	-14 284	-157 546	-327 669
Impact des crédits d'impôts (3)	6 781	7 082	19 579
Impact des différences de taux d'impôts	-4 794	-2 195	40 582
Autres	1 891	-3 582	16 145
Impôts comptabilisés	-10 406	-156 241	-251 363

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

(2) un taux de 34,43% s'applique sur l'année 2018. En 2017, le taux d'imposition s'est élevé à 34,43% sur le 1^{er} semestre, contre 44,43% pour l'année.

(3) le Crédit Impôt Recherche, comptabilisé en autres produits de l'activité, est de 15 450 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2018 contre 15 942 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2017 et 32 643 milliers d'euros pour l'année 2017. Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi, comptabilisé en diminution des charges de personnel, a représenté 4 030 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2018, contre 4 627 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2017 et 9 545 milliers d'euros pour l'année 2017.

Élément 15 - Résultat par action

Résultat par action	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017 (1)	2017 (1)
Résultat net attribuable aux propriétaires de la Société Mère (en milliers d'euros) (2)	124 665	356 857	630 040
Nombre moyen d'actions en circulation	8 275 055	8 215 216	8 244 507
Nombre moyen d'actions en circulation dilué	8 275 843	8 215 929	8 245 220
Résultat par action (en euros)	15,1	43,4	76,4
Résultat par action dilué (en euros)	15,1	43,4	76,4

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

(2) le résultat net est intégralement attribuable au résultat des activités poursuivies (pas d'abandon d'activité).

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux propriétaires de la Société Mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des actions propres.

Le résultat par action dilué correspond au résultat net attribuable aux propriétaires de la Société Mère divisé par le nombre moyen pondéré des actions dilué. Ce dernier correspond au nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation, augmenté des actions de performance attribuées.

Élément 16 - Instruments financiers

Le mode de valorisation au bilan (coût ou juste valeur) des instruments financiers actifs ou passifs est détaillé dans les tableaux ci-dessous.

Le Groupe a utilisé la hiérarchie suivante pour l'évaluation des actifs et passifs financiers à la juste valeur :

- Niveau 1 : instruments cotés sur un marché actif,
- Niveau 2 : techniques de valorisation fondées sur des données de marché observables,
- Niveau 3 : techniques de valorisation fondées sur des données non observables sur un marché.

16.1 Instruments financiers actifs

(en milliers d'euros)	Valeur au bilan au 30.06.2018			
	Coût ou coût amorti (1)	Juste valeur		Total
		Impact en résultat	Impact en capitaux propres	
Actifs non courants				
Autres actifs financiers non courants	38 884		151 416	190 300
Actifs courants				
Clients et autres créances courantes	841 368			841 368
Instruments financiers dérivés		13 608	83 742	97 350
Autres actifs financiers courants		3 004 178		3 004 178
Équivalents de trésorerie (2)		2 067 876		2 067 876
Instruments financiers actifs	880 252	5 085 662	235 158	6 201 072
Niveau 1 (2)		5 072 054	36 066	
Niveau 2		13 608	83 742	
Niveau 3			115 350	

(1) la valeur comptable des instruments financiers actifs comptabilisés au coût ou au coût amorti correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

(2) dont dépôts à terme au 30.06.2018 : 1 854 349 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2017, les données étaient les suivantes :

(en milliers d'euros)	Valeur au bilan au 31.12.2017 (1)			
	Coût ou coût amorti (2)	Juste valeur		Total
		Impact en résultat	Impact en capitaux propres	
Actifs non courants				
Autres actifs financiers non courants	38 197		150 937	189 134
Actifs courants				
Clients et autres créances courantes	870 161			870 161
Instruments financiers dérivés		33 358	139 460	172 818
Autres actifs financiers courants		3 154 913		3 154 913
Équivalents de trésorerie (3)		1 656 383		1 656 383
Instruments financiers actifs	908 358	4 844 654	290 397	6 043 409
Niveau 1 (3)		4 811 296	33 585	
Niveau 2		33 358	139 460	
Niveau 3			117 352	

(1) retraité de l'impact de l'application des normes IFRS 15 et IFRS 9 (cf. élément 1.3).

(2) la valeur comptable des instruments financiers actifs comptabilisés au coût ou au coût amorti correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

(3) dont dépôts à terme au 31 décembre 2017 : 1 487 529 milliers d'euros.

16.2 Instruments financiers passifs

(en milliers d'euros)	Valeur au bilan au 30.06.2018			
	Coût ou coût amorti (1)	Juste valeur		Total
		Impact en résultat	Impact en capitaux propres	
Passifs non courants				
Emprunts auprès des établissements de crédit	848 736			848 736
Dettes financières diverses (2)	89 639			89 639
Passifs courants				
Emprunts auprès des établissements de crédit	75 416			75 416
Dettes financières diverses (2)	32 696			32 696
Fournisseurs et autres dettes	683 583			683 583
Instruments financiers dérivés		22 353	5 202	27 555
Instruments financiers passifs	1 730 070	22 353	5 202	1 757 625
Niveau 1				
Niveau 2		22 353	5 202	
Niveau 3				

(1) la valeur comptable des instruments financiers passifs comptabilisés au coût ou au coût amorti correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

(2) essentiellement la participation des salariés en compte courant bloqué.

Au 31 décembre 2017, les données étaient les suivantes :

(en milliers d'euros)	Valeur au bilan au 31.12.2017 (1)			
	Coût ou coût amorti (2)	Juste valeur		Total
		Impact en résultat	Impact en capitaux propres	
Passifs non courants				
Emprunts auprès des établissements de crédit	873 311			873 311
Dettes financières diverses (3)	106 954			106 954
Passifs courants				
Emprunts auprès des établissements de crédit	75 512			75 512
Dettes financières diverses (3)	39 398			39 398
Fournisseurs et autres dettes	735 754			735 754
Instruments financiers dérivés		5 634	6 433	12 067
Instruments financiers passifs	1 830 929	5 634	6 433	1 842 996
Niveau 1				
Niveau 2		5 634	6 433	
Niveau 3				

(1) retraité de l'impact de l'application de la norme IFRS 15 (cf. élément 1.3).

(2) la valeur comptable des instruments financiers passifs comptabilisés au coût ou au coût amorti correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

(3) essentiellement la participation des salariés en compte courant bloqué.

Élément 17 - Gestion des risques financiers

17.1 Gestion des risques de liquidité et de trésorerie

17.1.1 Dettes financières

Le Groupe n'a pas de risque significatif sur ses dettes financières. Les contrats de ces emprunts comportent les clauses usuelles de défaut et de restrictions en matière de conditions de sûretés et d'opérations de fusions ou de cessions. Une des clauses des emprunts prévoit qu'un remboursement anticipé serait exigé si GIMD venait à détenir moins de 50% du capital de Dassault Aviation avant la date d'échéance des emprunts. Ces emprunts ne contiennent pas de clause de remboursement ou d'exigibilité anticipée fondée sur le rating ou sur des ratios financiers. Les caractéristiques de ces emprunts figurent dans l'élément 8.

Comptes Consolidés

17.1.2 Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants

Le portefeuille de placements du Groupe est principalement constitué de placements monétaires sans risque significatif de perte de valeur.

(en milliers d'euros)	30.06.2018			
	Valeur au coût historique	Plus-value	Valeur à l'actif consolidé	En %
Disponibilités, placements monétaires et dépôts à terme	4 734 709	577	4 735 286	78%
Placements obligataires (1)	321 964	37 927	359 891	6%
Placements diversifiés (1)	637 036	342 836	979 872	16%
Total	5 693 709	381 340	6 075 049	100%

(1) les placements obligataires et diversifiés sont en grande partie adossés à des garanties, ce qui limite le risque de perte de valeur.

La trésorerie ainsi que le portefeuille de placements dont la juste valeur est évaluée par le biais du résultat permettent au Groupe de faire face à ses engagements sans risque de liquidité. Le Groupe n'est pas confronté à des restrictions quant à la disponibilité de sa trésorerie et de son portefeuille de placements.

17.2 Gestion des risques de crédit et de contrepartie

17.2.1 Risque de crédit sur les contreparties bancaires

Le Groupe répartit ses placements et réalise ses opérations de trésorerie et de change avec des organismes financiers reconnus. Le Groupe n'a pas de placement ni de compte auprès d'établissements financiers présentant des risques majeurs de défaut.

17.2.2 Risque de défaillance des clients

Le Groupe limite les risques liés au défaut des contreparties clients en réalisant la majorité de ses ventes au comptant et en faisant garantir par la Bpifrance Assurance Export ou par des sûretés réelles les crédits accordés. La part des créances non couvertes par ces dispositifs fait l'objet d'un suivi individuel régulier et si besoin d'une provision pour dépréciation.

Compte tenu des dispositifs de couverture mis en place et des provisions constituées dans ses comptes, l'exposition résiduelle du Groupe au risque de défaillance d'un client situé dans un pays soumis à des incertitudes est limitée.

Le risque d'interruption de contrat et, le cas échéant, le risque de crédit sont aussi garantis auprès de la Bpifrance Assurance Export pour les contrats militaires exports significatifs.

Le montant des garanties Bpifrance Assurance Export et des sûretés réelles obtenues et non exercées au 30 juin 2018 est comparable à celui du 31 décembre 2017.



17.3 Gestion des risques de marché

17.3.1 Risques de marché

Le Groupe couvre les risques de change, de taux et de variation de prix des matières premières en utilisant des instruments financiers dérivés dont la valeur comptable est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	30.06.2018		31.12.2017	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés de change	97 350	21 693	172 782	4 705
Instruments dérivés de taux	0	5 862	0	7 362
Instruments dérivés sur matières premières	0	0	36	0
Instruments financiers dérivés	97 350	27 555	172 818	12 067
Instruments financiers dérivés nets	69 795		160 751	

Instruments dérivés de change

Le Groupe est exposé à un risque de change au travers de la Société Mère sur les ventes Falcon qui sont pour la quasi-totalité libellées en dollars US. Ce risque est couvert partiellement en utilisant des contrats de change à terme et des options de change.

Le Groupe couvre ses flux de trésorerie reconnus hautement probables de manière partielle. Il s'assure que les premières rentrées de trésorerie futures seront suffisantes pour exercer les couvertures de change mises en place. Le montant de la couverture peut être ajusté en fonction de l'évolution dans le temps des flux nets attendus.

Les instruments dérivés de change souscrits par le Groupe ne sont pas tous éligibles à la comptabilité de couverture au sens de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». La ventilation des instruments est présentée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Valeur de marché au 30.06.2018	Valeur de marché au 31.12.2017
Instruments éligibles à la comptabilité de couverture	83 742	139 460
Instruments non éligibles à la comptabilité de couverture	-8 085	28 617
Instruments financiers dérivés de change	75 657	168 077

Instruments dérivés de taux

Le Groupe est exposé à la volatilité des taux d'intérêt à travers ses emprunts souscrits à taux variables (cf. élément 8). Ces derniers ont été swapés à taux fixe pour limiter ce risque.

Instruments dérivés sur matières premières

Le Groupe utilise, marginalement, des dérivés pour couvrir son exposition aux variations de prix du kérosène.

17.3.2 Impacts des instruments dérivés sur les états financiers du Groupe

L'impact en résultat et en capitaux propres sur la période de la variation de juste valeur des instruments dérivés est la suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.2017	Impact en capitaux propres (1)	Impact en résultat financier (2)	30.06.2018
Instruments dérivés de change	168 077	-55 718	-36 702	75 657
Instruments dérivés de taux	-7 362	1 231	269	-5 862
Instruments dérivés sur matières premières	36	0	-36	0
Instruments financiers dérivés nets	160 751	-54 487	-36 469	69 795

(1) comptabilisation dans la rubrique produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, part des sociétés intégrées globalement.

(2) principalement variation de juste valeur des instruments de couverture de change non éligibles à la comptabilité de couverture au sens de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

La variation de juste valeur des instruments dérivés de change s'explique par l'évolution du cours de clôture entre le 31 décembre 2017 (1,1993 €/€) et le 30 juin 2018 (1,1658 €/€) ainsi que par la diminution du volume couvert.

17.3.3 Test de sensibilité des instruments dérivés de change

Une analyse de sensibilité a été réalisée afin de déterminer l'impact d'une variation du cours du dollar US par rapport à l'euro de plus ou moins 10 centimes.

Valeur de marché du portefeuille (en milliers d'euros)	30.06.2018		31.12.2017	
Position nette au bilan	75 657		168 077	
Cours du dollar à la clôture	1 € = 1,1658 \$		1 € = 1,1993 \$	
Cours du dollar à la clôture +/- 10 centimes	1,2658 €/€	1,0658 €/€	1,2993 €/€	1,0993 €/€
Variation de la position nette au bilan (1)	+186 244	-220 318	+208 996	-247 822
<i>Impact en résultat</i>	<i>+ 74 382</i>	<i>-87 464</i>	<i>+98 185</i>	<i>-116 850</i>
<i>Impact en capitaux propres</i>	<i>+111 862</i>	<i>-132 854</i>	<i>+110 811</i>	<i>-130 972</i>

(1) données calculées à partir des conditions de marché existantes aux dates d'arrêté. Elles ne sont pas représentatives des résultats qui seront constatés lors de la réalisation des couvertures.

Élément 18 - Actifs et passifs éventuels

Fin 2017, Dassault Aviation a engagé des négociations avec Safran Aircraft Engines pour obtenir une indemnisation de son préjudice dans le cadre du processus de résiliation du contrat de fourniture du moteur Silvercrest conduisant à l'arrêt du programme Falcon 5X.

Élément 19 - Transactions avec les parties liées

Les parties liées au 30 juin 2018 sont identiques à celles identifiées au 31 décembre 2017 et les transactions intervenues au cours du semestre sont de même nature.

Élément 20 - Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif pouvant avoir un impact sur les comptes n'est intervenu entre le 30 juin 2018 et la date d'arrêté des comptes consolidés condensés par le Conseil d'Administration.

Comptes Consolidés

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Dassault Aviation, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1.3 Application des normes IFRS 15 et IFRS 9 » des notes annexes aux comptes semestriels consolidés condensés qui expose les changements de méthodes comptables relatifs à l'application au 1er janvier 2018 des normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires provenant de contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers ».

VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris La Défense, le 19 juillet 2018

Les Commissaires aux Comptes

Mazars

Deloitte & Associés

Mathieu Mougard

Jean-François Viat

